

# RAPPORT ANNUEL

2025

MAGHREBAIL



BIEN PLUS QU'UN LEASING



[www.maghrebail.ma](http://www.maghrebail.ma)



+212 5222-03304



45, Bd Moulay Youssef, Casablanca.



# SOMMAIRE



## I- Mot du Président



## II- Communication Financière



## III- Maghrebail en chiffres

III-1 Répartition du capital

III-2 Chiffres clés



## IV- Rapport ESG

IV-1 Introduction

IV-2 Impact sur l'environnement : Maghrebail engagé pour une finance durable

IV-3 Impact sur le capital humain: Maghrebail engagé pour le développement des compétences et le bien-être de ses collaborateurs

IV-4 Une gouvernance performante et impliquée



## V- Rapport financier

V-1 Projet du rapport du Conseil d'Administration

V-2 Rapport commissaires aux comptes

V-3 Etat des honoraires versés aux CAC

V-4 Notes 2025

V-5 Projet de résolution AGO

V-6 Liste des communiqués de presse relatifs à l'exercice 2025



## VI- Réseau

**MAGHREBAIL**  
BIEN PLUS QU'UN LEASING





## MOT DU PRÉSIDENT

L'exercice 2025 s'inscrit dans un contexte de forte dynamique du secteur du crédit-bail, dont **la production globale s'est établie à 23,8 milliards de dirhams, en progression de 25,2 % par rapport à 2024**. Dans ce contexte favorable, MAGHREBAIL consolide pour la **deuxième année consécutive**, son positionnement de **leader du secteur du leasing**, tant au niveau **des encours que de la production**.

Sur le plan commercial, MAGHREBAIL enregistre **une production annuelle** de près de **5 milliards de dirhams**, en hausse de **26%**. Cette performance repose principalement sur la bonne dynamique du **crédit-bail mobilier (+18,5%)** et la forte progression du **crédit -bail immobilier (+64%)**.

L'année 2026 s'inscrit dans la continuité de la dynamique d'investissement que connaît notre pays, dynamique « boostée » par les perspectives que la Coupe du Monde **2030** ouvre aux différents secteurs de notre économie.

MAGHREBAIL saura répondre à tous ces défis, grâce à la mobilisation de l'ensemble de son personnel et à l'intégration des meilleures solutions digitales disponibles.

**AZEDDINE GUESSOUS**

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

## II. COMMUNICATION FINANCIÈRE



### COMMUNICATION FINANCIERE

Le Conseil d'Administration de la Société Maghrébine de Crédit-bail « MAGHREBAIL », réuni le 17 Mars 2026 sous la présidence de Monsieur Azeddine GUESSOUS, a arrêté les comptes de l'exercice 2025 après avis sans réserve des Commissaires aux Comptes Fidarcoc Grant Thornton et Hold & Associés.

#### ENCOURS NET COMPTABLE



A fin Décembre 2025, l'encours net comptable de Maghrebail s'élevé à 13 335 millions de dirhams, en hausse de 7.02 % par rapport à un an plus tôt. MAGHREBAIL maintient son positionnement d'acteur majeur du secteur du leasing avec 22.70% de part de marché.

#### CHIFFRE D'AFFAIRES



A fin Décembre 2025, MAGHREBAIL a réalisé un chiffre d'affaires de 4,443 millions de dirhams, en hausse de 7.7% par rapport au 31/12/2024.

#### DOTATION AUX PROVISIONS DES CREANCES EN SOUFFRANCE



Au titre de l'exercice 2025, les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrances s'établissent à 74,1 millions de dirhams contre 76,5 millions de dirhams une année auparavant. Par ailleurs, le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions est de 87,43% au 31/12/2025.

#### RESULTAT NET



Maghrebail affiche un résultat net de 148,199 millions de dirhams en augmentation de 9,3% par rapport à fin décembre 2024.

#### DISTRIBUTION DE DIVIDENDES



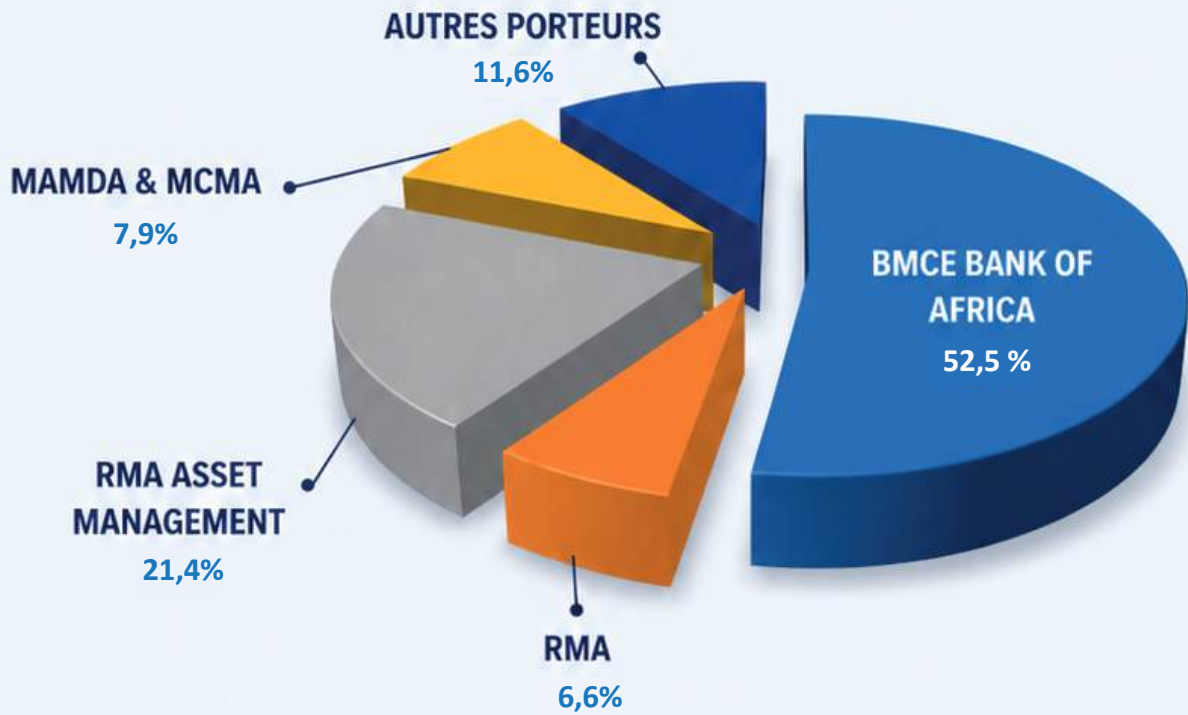
Le Conseil d'Administration propose de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, la distribution d'un dividende de 53 dirhams par action.

## III. MAGHREBAIL EN CHIFFRES

### III.1 Répartition du capital de MAGHREBAIL

	MONTANT EN DH	%
<b>BMCE BANK OF AFRICA</b>	72 622 000	52,5%
<b>RMA</b>	9 102 500	6,6%
<b>RMA ASSET MANAGEMENT</b>	29 613 300	21,4%
<b>MAMDA &amp; MCMA</b>	11 055 800	8,0%
<b>AUTRES PORTEURS</b>	16 024 600	11,6%
<b>TOTAL</b>	138 418 200	100,0%

# RÉPARTITION DU CAPITAL



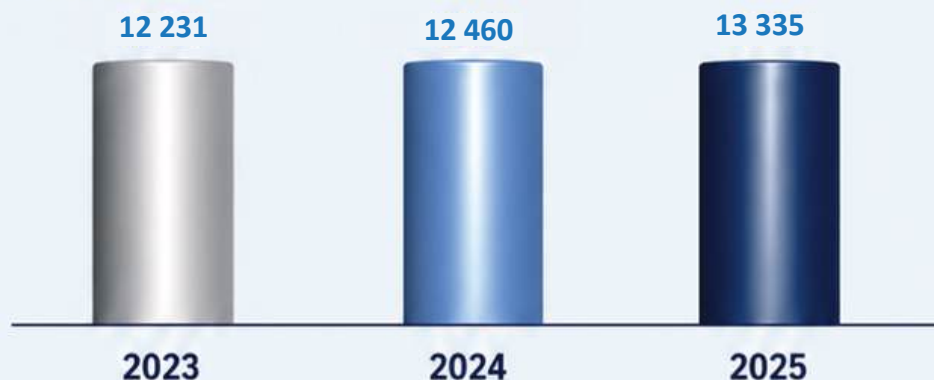
## III.2 Chiffres clés

	2023	2024	2025
ENCOURS NET COMPTABLE	12 231	12 460	13 335
FONDS PROPRES	1 087	1 153	1 155
PRODUIT NET	332	378	438
RÉSULTAT NET	128	136	148
RÉSULTAT NET PAR ACTION	92	98	93
DIVIDENDE PAR ACTION	50	53	53
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 865	4 127	4 443



## ENCOURS NET COMPTABLE

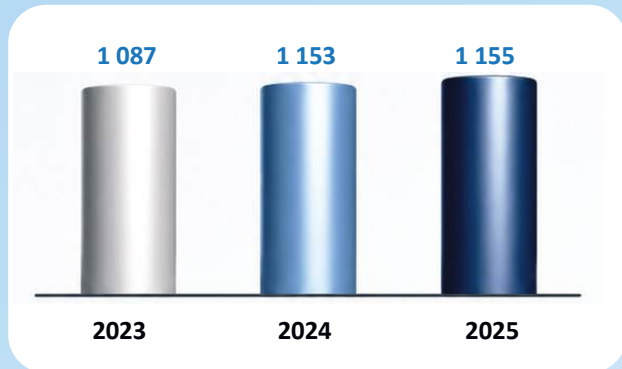
en millions de dirhams





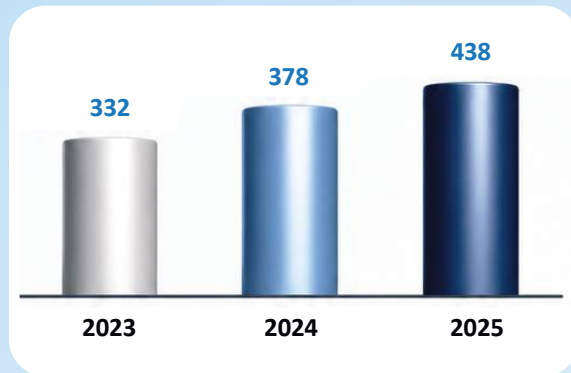
## FONDS PROPRES

en millions de dirhams



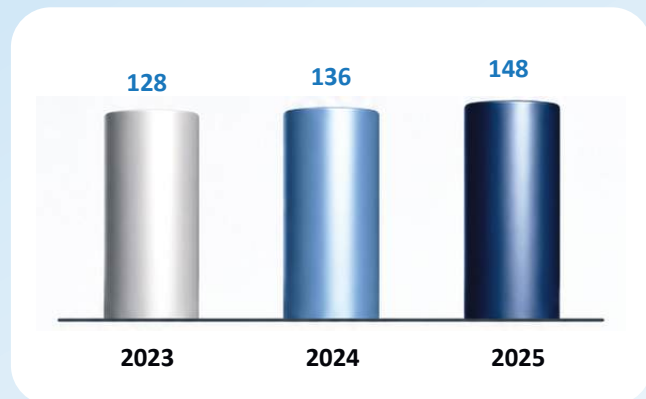
## PRODUIT NET

en millions de dirhams



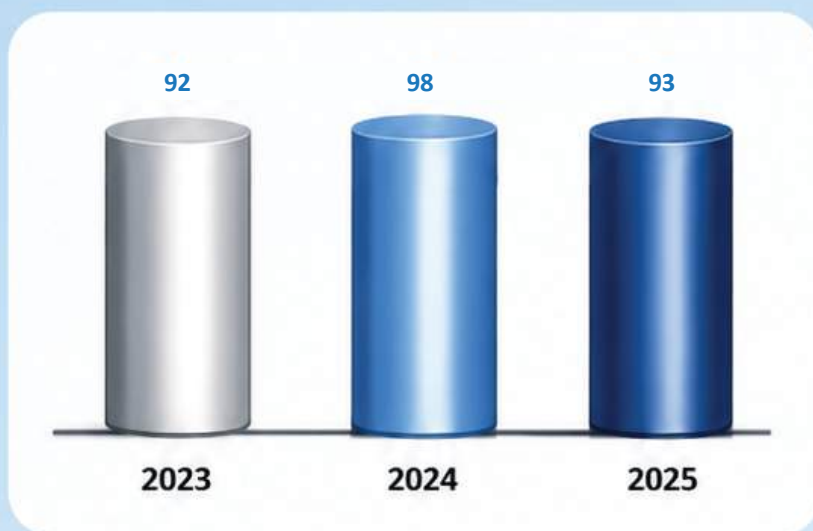
## RÉSULTAT NET

en millions de dirhams

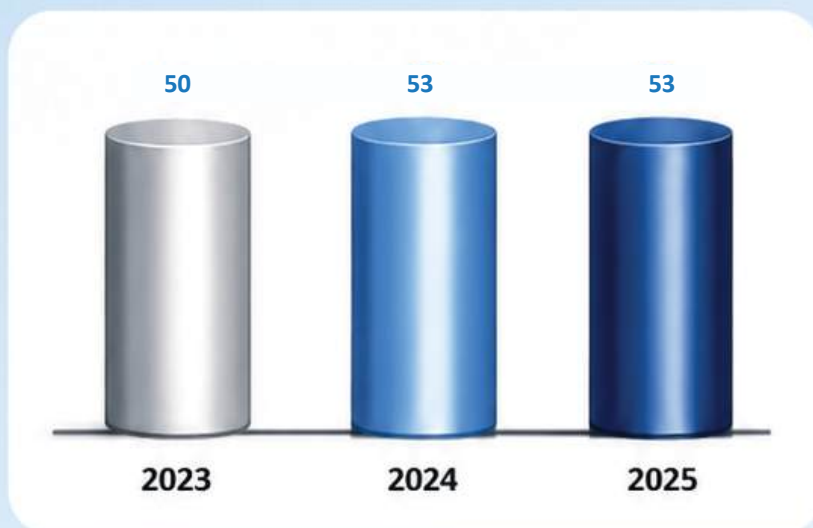




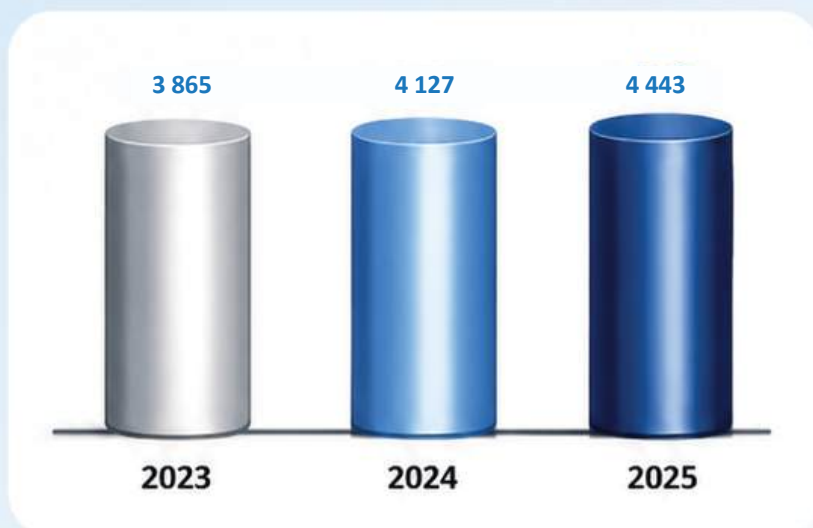
### RÉSULTAT NET par action en dirhams



### DIVIDENDE par action en dirhams



### CHIFFRE D'AFFAIRES en millions de dirhams





# IV. RAPPORT ESG

## IV.1 Introduction

Consciente des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, **Maghrebail** place les principes ESG au cœur de sa stratégie globale. Cette approche traduit notre volonté d'intégrer des pratiques responsables dans l'ensemble de nos activités, afin de concilier performance économique, impact positif et création de valeur durable pour nos parties prenantes.

Notre démarche s'inscrit pleinement dans les valeurs et engagements portés par le Groupe BANK OF AFRICA en intégrant des critères ESG dans nos décisions de financement, notre gestion des risques et nos relations avec l'ensemble de nos parties prenantes. Nous veillons ainsi à agir de manière responsable, innover durablement et contribuer activement au développement économique et social.

Notre feuille de route s'articule autour de trois piliers fondamentaux :

-  **> Pilier Environnemental** : Maîtriser les impacts environnementaux de nos opérations, financer une économie durable et responsable en orientant les financements vers des activités à impact positif,
-  **> Pilier Social** : Placer le capital humain au cœur de notre stratégie en favorisant le développement des compétences, l'employabilité et l'égalité des chances, tout en renforçant notre engagement en faveur de l'inclusion et du développement des communautés
-  **> Renforcer une gouvernance responsable, éthique et transparente**, intégrant pleinement les enjeux ESG dans la prise de décision.



## Les 5 engagements de la stratégie durable

1



Intégration proactive de la durabilité à la Gouvernance du Groupe et au pilotage de ses performances

2



Offres et services innovants pour la résilience au changement climatique et la transition environnementale

3



Confiance dans le capital humain et création de valeur avec les talents du Groupe

4



Confiance, satisfaction des clients et croissance des parts de marché

5



Acteur du développement humain et territorial

# Déclinaison des engagements ESG du Groupe au sein de Maghrebail

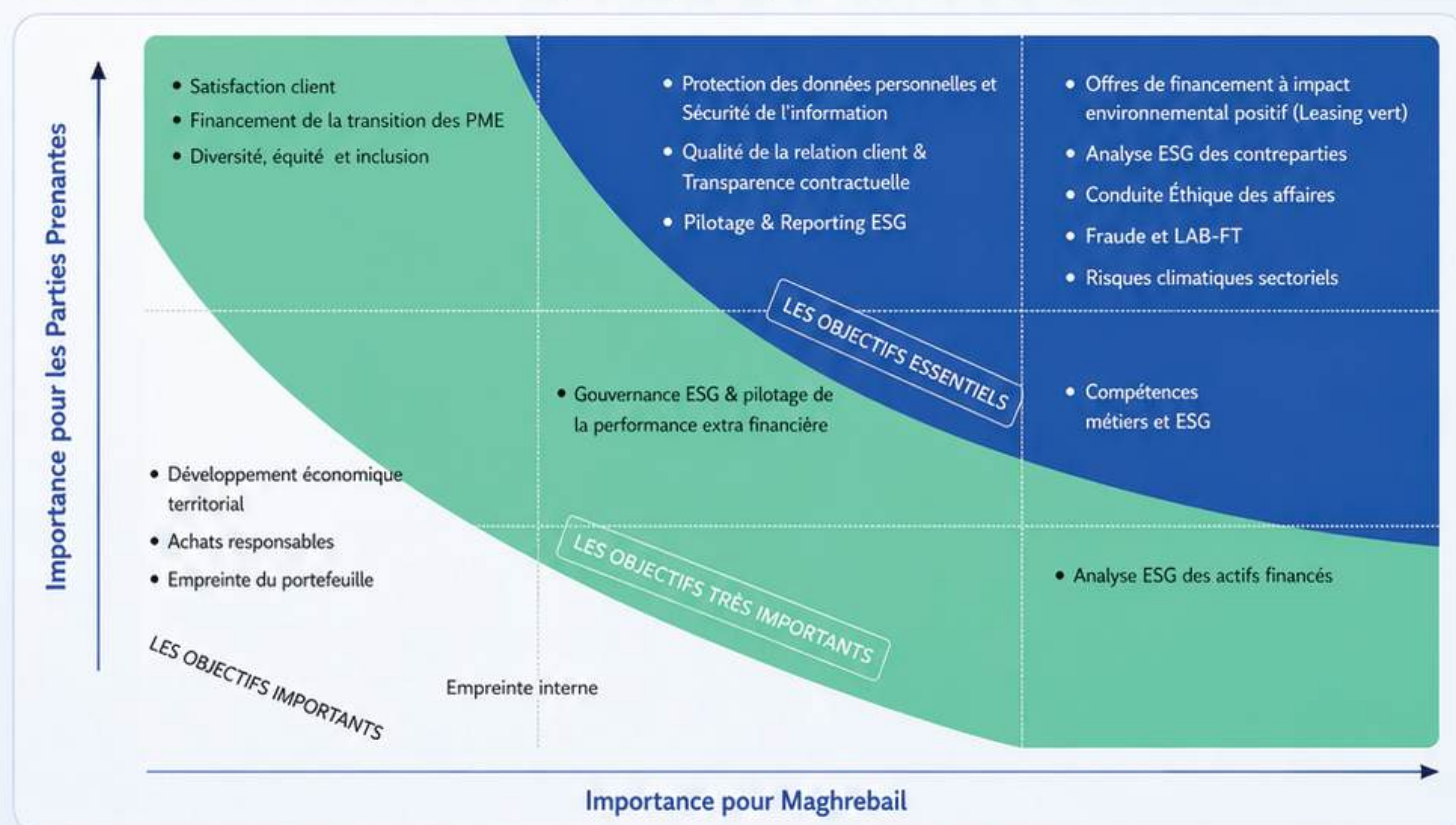
**Maghrebail** a réalisé, pour la première fois, un exercice formalisé de matérialité ESG selon la méthodologie du Groupe BANK OF AFRICA. Cette démarche repose sur une analyse croisée de l'importance des enjeux pour les parties prenantes et de leur impact sur l'activité, le modèle économique, la maîtrise des risques et la création de valeur durable.

Cet exercice a été structuré selon les **5 axes** de la Charte de Durabilité du Groupe et a été recentrée sur les enjeux suivants : gouvernance et conformité, intégration des critères ESG dans l'analyse des financements et des risques, qualité de la relation client entreprise, sécurité de l'information, financement d'équipements soutenant la transition, développement des compétences, ainsi que contribution au financement de l'investissement productif.



## Matrice de matérialité ESG – Maghrebail

Les enjeux positionnés dans la zone de plus forte matérialité correspondent aux sujets présentant à la fois une importance élevée pour nos parties prenantes et un impact significatif sur notre activité, notre résilience et notre modèle de création de valeur. Ils constituent, à ce titre, le socle prioritaire notre démarche ESG.



# Analyse de la matérialité ESG

**Les enjeux les plus matériels** se concentrent autour des dimensions de conformité, de gestion des risques, de protection de l'information, de responsabilité dans le financement et de qualité de la relation client. Leur positionnement en zone essentielle souligne le caractère structurant, pour Maghrebail, de la conduite éthique des affaires, de la prévention de la fraude et du blanchiment, de l'analyse ESG des contreparties, des risques climatiques sectoriels, de la sécurité des données, de la transparence contractuelle et du développement d'offres de financement à impact environnemental positif.

**Les enjeux classés comme très importants** traduisent nos principaux axes de montée en maturité : renforcement de la gouvernance ESG, fiabilisation du reporting extra-financier, développement des compétences, intégration de l'analyse ESG des actifs financés, accompagnement de la transition des PME et consolidation des dimensions sociales telles que la diversité, l'équité et l'inclusion.

Les enjeux importants viennent compléter cette architecture, notamment sur les volets achats responsables, impacts environnementaux, conditions de travail et contribution au développement économique territorial.

La matrice confirme ainsi que notre ambition ESG ne se limite pas à une logique de conformité documentaire, mais s'inscrit dans une démarche progressive d'intégration des enjeux matériels dans la gouvernance, le pilotage, l'activité de financement et la relation avec les parties prenantes.

*« Pour chaque enjeu matériel, Maghrebail a vocation à préciser progressivement les dispositifs de gouvernance, les politiques applicables, les actions engagées, les indicateurs de suivi et, le cas échéant, les objectifs de progrès associés. »*

## NOUVELLE STRATÉGIE DE DURABILITÉ 2023 : 5 DOMAINES D'ENGAGEMENTS ALIGNÉS AUX BEST PRACTICES DE DURABILITÉ

### 1 | Intégration proactive de la durabilité à la Gouvernance du Groupe et au pilotage de ses performances

- c Effectivité de l'indépendance du Conseil d'administration et respect des droits des actionnaires.
- c Intégration des facteurs ESG au périmètre de revue des risques (réputation, légaux, opérations, crédits, liquidité...)
- c Auto-évaluation des performances de durabilité du Groupe et reporting régulier
- c Déploiement universel du Système de gestion des risques environnementaux et sociaux dans les activités de crédit, d'investissement et les partenariats de financement
- c Respect strict de l'éthique des affaires et des exigences des autorités de contrôle et de régulation : prévention de la corruption, de la fraude, du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme; pratiques anti-compétitives...
- c Achats et relations d'affaires responsables : définition et déploiement structuré du Devoir de vigilance sur l'ensemble de la Chaîne d'activité (Droits humains, environnement, santé dans la chaîne d'approvisionnement et à travers les filiales)

### 2 | Offres et services innovants pour la résilience au changement climatique et la transition environnementale

- c Développement de produits et de services et des capacités d'adaptation des clients aux effets du dérèglement climatique
- c Atténuation l'empreinte environnementale des activités de la banque sur les 3 scopes
- c Développement d'investissements socialement responsables (ISR) & verts
- c Développement de la R&D sur des produits bancaires structurés

### 4 | Confiance, satisfaction des clients et croissance des parts de marché

- c Développement continue de services digitalisés et de produits innovants et accessibles au plus grand nombre
- c Sécurité des informations et protection des données personnelles
- c Fidélisation des clients et augmentation des parts de marché
- c Respect des règles de la saine concurrence
- c Prévention du surendettement



### 3 | Confiance dans le capital humain et création de valeur avec les talents du Groupe

- c Non-discrimination, diversité et égalité des chances
- c Amélioration continue des compétences; gestion proactive des transformations technologiques et accompagnement individualisé des mobilités et des choix de carrières
- c Santé, sécurité, prévention, bien-être et qualité de vie au travail
- c Effectivité et efficacité de la négociation collective et du dialogue social

### 5 | Acteur du développement humain et territorial

- c Développement de services et de prestations accessibles aux Jeunes, aux Femmes, aux TPE-PME
- c Financement à impact positif : éducation, entrepreneuriat social et féminin, inclusion financière et soutien à la microfinance et l'éducation financière
- c Contribution aux causes d'intérêt général et à l'accès aux arts, à la culture et aux savoirs
- c Dialogue permanent avec les parties prenantes



## IV.2 Impact sur l'environnement : Maghrebail engagé pour une finance durable

### Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES)

*Gouvernance, Pilotage des Risques et Création de Valeur Durable*

Dans le cadre de la Stratégie de Durabilité de Groupe BANK OF AFRICA et en alignement avec les meilleures pratiques internationales en matière d'ESG, Maghrebail a déployé son Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) basé sur les référentiels internationaux, notamment les normes de performance de la SFI

Cette démarche s'inscrit dans une logique d'intégration progressive des enjeux environnementaux et sociaux (ES) au cœur du processus de gestion de crédit, avec pour double objectif de renforcer la maîtrise des risques ES associés aux financements accordés et d'orienter les flux de financement vers des projets à impact positif, contribuant à une économie plus durable.

Au titre de l'exercice 2025, Maghrebail a déployé une première phase opérationnelle ciblée, intégrant l'analyse ES des financements supérieurs ou égaux à 1 million de dirhams, destinés aux segments des Grandes Entreprises, des PME et des Multinationales, ainsi qu'aux secteurs d'activités présentant un risque environnemental et/ou social élevé, dans le cadre des activités de crédit-bail immobilier et équipement.

Dans ce cadre, 18 analyses ES ont été réalisées, constituant une première étape structurante dans l'intégration opérationnelle du SGES. Ces analyses ont permis d'identifier les principaux risques environnementaux et sociaux, d'intégrer l'analyse extra-financière dans les processus de gestion de crédit en s'appuyant sur des outils d'analyse ES adaptés à l'activité de Maghrebail.

Parallèlement, Maghrebail a engagé un chantier de structuration visant à renforcer la gouvernance et le pilotage du dispositif SGES. Ce chantier couvre notamment la formalisation des procédures de mise en place et de monitoring SGES, l'intégration de l'analyse environnementale et sociale dans les dispositifs de gestion des risques, la montée en compétence des équipes et le déploiement d'outils d'analyse et de reporting dédiés.

Dans une optique d'alignement avec les standards de reporting extra-financier, Maghrebail prévoit d'enrichir son dispositif à travers la mise en place d'indicateurs de performance ESG, permettant une lecture plus fine de l'exposition et de l'impact de son portefeuille.

Ces indicateurs porteront notamment sur le volume de financements analysés selon les critères ESG, la répartition sectorielle des risques, le volume de financements verts et à impact positif, ainsi que des indicateurs d'impact environnemental et social.

À terme, le SGES a vocation à devenir un levier structurant de pilotage stratégique, contribuant à la résilience du modèle économique de Maghrebail, à la qualité de son portefeuille d'actifs et à la création de valeur durable pour l'ensemble de ses parties prenantes.

# Digitalisation

Dans le cadre de sa stratégie de transformation digitale engagée dès 2012, MAGHREBAIL a progressivement développé des services numériques visant à améliorer l'expérience client, renforcer la transparence et optimiser les interactions avec son écosystème.

MAGHREBAIL dispose aujourd'hui d'un système d'information intégré et ouvert sur plusieurs plateformes, couvrant l'ensemble de ses activités métiers et supports. Ce dispositif s'appuie notamment sur un ERP métier sécurisé, une plateforme de Business Intelligence facilitant la prise de décision, un outil de gestion des processus, un ERP comptable, une application spécialisée pour la gestion du recouvrement et du contentieux, ainsi qu'une plateforme de gestion et d'archivage du patrimoine documentaire.

Ainsi, la plateforme digitale LEASEBOX a été mise en place pour permettre aux clients de consulter leurs dossiers de leasing de manière simple, sécurisée et transparente. Cette démarche a été renforcée par le lancement d'une application mobile permettant l'accès aux informations des dossiers via smartphones et tablettes, tout en offrant des fonctionnalités complémentaires telles que la simulation d'opérations et la géolocalisation des agences. 90% de nos clients sont connectés à notre plateforme.

Dans une logique d'ouverture de son système d'information à ses partenaires, MAGHREBAIL a déployé en 2016 la plateforme LEASEBOX PARTENAIRES, permettant aux fournisseurs de suivre en temps réel l'état de leurs commandes et leurs règlements.

En 2017, un partenariat avec le Centre Monétique Interbancaire (CMI) a permis l'intégration de solutions de paiement en ligne, offrant aux clients la possibilité de régler leurs factures par carte bancaire ou via la plateforme FATOURATI.

Poursuivant sa dynamique de digitalisation, MAGHREBAIL a introduit en 2022 la signature électronique des documents administratifs en partenariat avec EURAFRIC-INFORMATION, renforçant ainsi la dématérialisation des processus et la sécurisation des échanges documentaires.

En 2023, une évolution majeure de son ERP vers une version de nouvelle génération en mode 360° a été réalisée, permettant notamment de rendre la plateforme digitale LEASEBOX pleinement temps réel et d'améliorer significativement les interactions avec les clients, fournisseurs et partenaires.

Pour accompagner cette maturité digitale, MAGHREBAIL a structuré la gouvernance de son système d'information autour de trois axes fondamentaux :



**Pilotage stratégique** : Un comité SI Mensuel réunissant la Direction Générale et les métiers assure l'alignement des investissements technologiques avec les orientations stratégiques de l'entreprise, en priorisant les projets à forte valeur ajoutée.



**Sécurité & Conformité** : Une politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) encadre l'ensemble des accès, des données et des flux, en conformité avec les exigences réglementaires de Bank Al-Maghrib et les standards internationaux (ISO 27001). Des audits réguliers garantissent la résilience et la continuité d'activité.



**Performance & Amélioration continue** : Des indicateurs de performance (KPIs) dédiés au SI permettent un suivi rigoureux de la disponibilité des plateformes, de la satisfaction utilisateur et du ROI des projets digitaux, dans une logique d'optimisation permanente.

## IV.3 Impact sur le capital humain:Maghrebail engagé pour le développement des compétences et le bien-être de ses collaborateurs

### 1 Politique RH et gestion des carrières

Dans le cadre de sa stratégie de développement durable, MAGHREBAIL place le capital humain au cœur de ses priorités. La politique RH vise à attirer, développer et fidéliser les talents, tout en garantissant un environnement de travail équitable, inclusif et performant.

Les dispositifs déployés couvrent :

- Un processus de recrutement structuré et transparent
- La structuration des postes (116 postes avec fiches de fonction et d'évaluation) soit 100%
- Une gestion proactive des carrières favorisant la mobilité interne et le développement des compétences
- Un accompagnement des collaborateurs à travers des parcours professionnels adaptés aux évolutions métiers

Cette approche permet de renforcer l'engagement des équipes et d'assurer la pérennité des compétences clés.

En 2025 :

- 11 recrutements ont été réalisés dont 5 femmes
- 3 mobilités internes ont été enregistrées
- 100 % des collaborateurs ont bénéficié d'un entretien d'évaluation

Ces résultats traduisent une gestion structurée et équitable des parcours professionnels.

### 2 Formation et développement des compétences

En 2025, MAGHREBAIL a poursuivi ses efforts en matière de formation, avec un programme riche et diversifié tout en répondant aux expressions de besoins formulés lors des entretiens fin d'année couvrant plusieurs domaines stratégiques :

- 103 collaborateurs formés
- 97 % des collaborateurs ont suivi au moins une formation (dont 57% des femmes)
- 19 formations réalisées
- 1 680 heures de formation dispensées
- 14,5 heures de formation en **moyenne** par collaborateur

Thématiques clés de formation :

- Conformité : KYC, anticorruption
- ESG : Risques Environnementaux et Sociaux, risques climatiques, droit humain
- Cybersécurité (Digital & IT) : ISO 27001, sécurité des développements, Cisco *Identity Engines*
- Métiers : crédit immobilier, contrôle permanent
- **Soft skills** : leadership (Lead for Meta Leaders / Transformers), formation de **formateurs**
- Conditions de travail et Bien-être : équilibre de vie privée - vie professionnelle, qualité de vie au travail

Ces formations traduisent la volonté de MAGHREBAIL de :

- Renforcer les compétences techniques et réglementaires
- Accompagner la transformation digitale
- Sensibiliser aux enjeux ESG et climatiques
- Développer le leadership et les *soft skills*





MAGHREBAÏL veille à garantir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes à tous les niveaux de l'organisation.



#### LES ACTIONS MISES EN PLACE INCLUENT :

- ✓ L'équité dans les processus de recrutement
- ✓ L'accès égal à la formation et à l'évolution professionnelle
- ✓ La promotion de la diversité au sein des équipes



#### EN 2025 :

- ✓ 61 femmes / 55 hommes (répartition équilibrée)
- ✓ Égal accès à la formation (97 % des collaborateurs formés)
- ✓ Processus RH équitables (évaluation 100 % des collaborateurs)

### 4. BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL



Plaçant le **bien-être au travail** et l'**engagement** au cœur de sa stratégie, MAGHREBAÏL s'engage pour l'épanouissement de ses collaboratrices à travers le programme « **Équilibre vie professionnelle / vie personnelle** ».



Plus qu'une simple sensibilisation, cette initiative offre un véritable espace d'échange bienveillant pour aborder de front des défis tels que la **charge mentale** ou les pressions liées aux **rôles multiples**. En mêlant outils pragmatiques, séances de méditation et partages d'expériences, nous permettons à chacune de redéfinir ses priorités et de lever les freins à son équilibre durable.



Cette démarche renforce non seulement la **cohésion d'équipe**, mais valorise surtout une culture d'entreprise où la santé mentale et l'affirmation de soi sont les piliers d'une performance sereine.



À l'occasion de la journée de la femme, MAGHREBAÏL a organisé un événement dédié au **bien être** et à l'**épanouissement** de nos collaboratrices.



Cette initiative a été marquée par une séance interactive animée par une **coach**, autour de la thématique de l'**équilibre entre vie professionnelle et vie privée**. Ce moment d'échange a permis d'aborder des pistes concrètes pour mieux concilier les exigences du quotidien, tout en favorisant un espace de partage et de réflexion collective.



“ Ensemble, cultivons un environnement de travail inclusif, bienveillant et épanouissant pour toutes et tous. ”



Chez MAGHREBAÏL, la diversité est une richesse, l'équité une priorité, et le bien-être de chacun un engagement quotidien.



## 5. SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

En 2025, MAGHREBAIL confirme son engagement en faveur de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie au travail, comme en témoignent des indicateurs globalement positifs.

Un comité d'hygiène, santé et de sécurité au travail est tenu courant l'exercice 2025 avec implication active du médecin de travail, la Direction Générale et les représentants du personnel.

L'absence de cas de harcèlement et de maladies professionnelles, combinée à un taux d'absentéisme maîtrisé (2,98 %), reflète un environnement de travail sain et sécurisé.

Par ailleurs, la réalisation des visites médicales pour 100 % des collaborateurs ainsi que les actions de vaccination illustrent l'importance accordée à la prévention et au suivi médical.



**100 % des collaborateurs  
bénéficient d'un suivi médical.**



## 6. DIALOGUE ET CLIMAT SOCIAL

MAGHREBAIL attache une importance particulière au dialogue avec ses parties prenantes internes et externes.



### Les dispositifs incluent :



Des échanges réguliers avec les délégués du personnel et les collaborateurs (évaluations, réunions, feedback, communication interne, Comités d'entreprise...)



Une écoute active des besoins et attentes



Une transparence dans la communication interne et externe



### Cette approche favorise :



Un climat de confiance



Une meilleure adhésion aux projets de l'entreprise



Une amélioration continue des pratiques



Un climat social globalement stable



Une bonne continuité des activités



Une absence de conflits sociaux majeurs

## 7. Actions sociales et impact sociétal

Dans le cadre de sa politique RSE, MAGHREBAIL mène des actions sociales visant à avoir un impact positif sur la société.

Ces actions s'inscrivent dans une logique de :

- ✓ Contribution au **développement durable**
- ✓ **Soutien aux initiatives sociales et solidaires** (dons aux victimes des inondations et séisme...)
- ✓ Le développement du **capital humain**
- ✓ **Le bien-être des collaborateurs** (journée animée, Maisons d'estivage, accompagnement des collaborateurs, équilibre vie personnel et professionnel, jeux concours motivation au travail...)
- ✓ **La formation, la sensibilisation et les actions de bien-être** constituent des leviers concrets d'impact positif
- ✓ **L'engagement social et sociétal** (mise en place du code de conduite interne, inclusion financière des personnes en situation de handicap, par une prise en charge adaptée de leurs besoins)



Nous avons veillé à faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap, en procédant à l'aménagement de notre agence commerciale Moulay Youssef afin de garantir un accueil adapté et inclusif. Par ailleurs des pancartes ont été installées au sein de nos locaux afin de les orienter vers cette agence.



### Accessibilité & inclusion

MAGHREBAIL s'engage à bâtir un environnement accessible, inclusif et bienveillant, où chacun a sa place et peut s'épanouir pleinement.



## IV.4 Une gouvernance performante et impliquée

### Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration définit les orientations stratégiques de MAGHREBAIL et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées Générales, il examine toute question relevant de la bonne marche de la Société et délibère sur les affaires qui la concernent.

Dans une logique d'amélioration continue, le Conseil d'Administration fait l'objet d'un processus annuel d'auto-évaluation portant sur son fonctionnement, sa composition ainsi que celle de ses comités spécialisés. Cette démarche est pilotée par le Comité de Nomination et de Rémunération.

Le dispositif de gouvernance de MAGHREBAIL s'inscrit pleinement dans les exigences réglementaires en vigueur ainsi que dans les standards de gouvernance du Groupe.

Le fonctionnement du Conseil d'Administration repose sur un cadre de référence structuré, comprenant :



- Un règlement intérieur précisant les missions du Conseil ainsi que les modalités d'organisation et de tenue de ses réunions.



- Une charte des comités spécialisés définissant leurs rôles, leurs missions et leur organisation.



- Une charte de l'Administrateur encadrant les droits et obligations liés au mandat, la gestion des conflits d'intérêts, les modalités de désignation ainsi que les mécanismes d'évaluation de la performance du Conseil d'Administration et de ses comités spécialisés.

ADMINISTRATEURS	MANDAT ACTUEL	Date du Conseil d'Administration proposant la nomination	Fonction au sein du Conseil d'Administration	Qualité	Fonction au sein du Comité d'Audit & des Risques	Fonction au sein du Comité de Nomination et Rémunération
<b>M. Azeddine GUESSOUS</b> Président Directeur Général de MAGHREBAIL	2002 - 2027	14/11/2001	<b>PRESIDENT</b>	Exécutif Président Directeur Général		<b>MEMBRE</b>
<b>M. Othman BENJELLOUN</b> Président Directeur Général de la Bank of Africa Group BMCE	2004 - 2027	22/03/2004	<b>MEMBRE</b>	Non Exécutif Intuitu Personae		<b>PRESIDENT</b>
<b>M. Khalid NASR</b> Directeur Général Exécutif de la Corporate & investment Banking en charge de la Banque au Maroc, à BANK OF AFRICA	2025 - 2027	28/03/2019	<b>MEMBRE</b>	Non Exécutif Intuitu Personae		
<b>M. Samir DRISSI OUDGHIRI</b> Administrateur de MAGHREBAIL	2022 - 2027	11/03/2022	<b>MEMBRE</b>	Administrateur Indépendant	<b>PRESIDENT</b>	
<b>M. Mounir KABBAJ</b> Directeur Général Adjoint en charge de la Banque des Particuliers et Professionnels	2023 - 2028	16/03/2023	<b>MEMBRE</b>	Non Exécutif Représentant la RMA		
<b>M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI</b> Administrateur Directeur Général	1998 - 2027	25/03/1998	<b>MEMBRE</b>	Non Exécutif Représentant la BANK OF AFRICA		<b>MEMBRE</b>
<b>M. Hicham BELMRAH</b> Président Directeur Général	1999 - 2027	19/03/2010	<b>MEMBRE</b>	Non Exécutif Représentant les Assurances MAMDA & MCMA		
<b>Mme Ilham OUGHLA</b> Directeur Général Délégué en charge du Pôle Support, MAGHREBAIL	2025 - 2027	25/09/2024	<b>MEMBRE</b>	Exécutif Directeur Général Délégué - Pôle Support		
<b>Mme Amal ELOUZZANI</b> Directeur Pôle Banques des Grandes Entreprises, BANK OF AFRICA	2025 - 2027	25/09/2024	<b>MEMBRE</b>	Non Exécutif Intuitu Personae		

# PRINCIPAUX INDICATEURS DES ORGANES DE GOUVERNANCE 2025

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

EFFECTIF	9
Nombre de réunions du Conseil d'Administration	2
Taux de présence global (assiduité)	100%

## Comités émanant du conseil d'administration



### Comité de Gouvernance, Nomination et rémunération

Le Comité de Nomination et de Rémunération se réunit annuellement et formule des avis ainsi que des recommandations à l'attention du Conseil d'Administration en matière de gouvernance.

À ce titre, il veille à la mise en place et au maintien des principes de bonne gouvernance au sein de MAGHREBAIL, dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

#### Ses missions portent notamment sur :

- ✓ la composition du Conseil d'Administration ;
- ✓ la cooptation des Administrateurs ;
- ✓ la politique de rémunération ;
- ✓ la prévention et la gestion des conflits d'intérêts.



### Composition Comité de Nomination et Rémunération

Membres	Fonction
M. Othman BENJELLOUN	Président Directeur Général de la Bank of Africa Groupe BMCE
M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI	Administrateur Directeur Général
M. Azeddine GUESSOUS	Président Directeur Général de MAGHREBAIL

# PRINCIPAUX INDICATEURS DES ORGANES DE GOUVERNANCE 2025

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

EFFECTIF	3
Nombre de réunions du Conseil d'Administration	2
Taux de présence global (assiduité)	100%



## Comité d'Audit et des Risques

Le Comité d'Audit et des Risques, qui se tient au moins deux fois par an, est chargé d'assister le Conseil d'Administration en matière d'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de Contrôle Interne et la définition de la stratégie globale des risques de MAGHREBAIL. Il assiste par ailleurs le Conseil d'Administration dans l'examen des comptes sociaux et s'assure de la fiabilité des informations financières destinées au Conseil d'Administration et aux tiers ainsi que la surveillance de l'efficacité des systèmes de contrôle interne de MAGHREBAIL.

### Composition Comité d'Audit et des Risques du 1er semestre 2025

Membres	Fonction
<b>M. Samir OUDGHIRI IDRISSE</b>	Administrateur Indépendant
<b>M. M'hamed BOURAQADI-SAADANI</b>	Directeur Général Adjoint en charge du Contrôle Général Groupe-BOA
<b>Mme. Assia EL MALKI BERRADA</b>	Directeur Général Adjoint en charge de la Compliance Groupe-BOA
<b>M. Omar LAHBABI</b>	Directeur Exécutif responsable du pôle Management Risques Groupe-BOA
<b>M. Redouane ANOUA</b>	Directeur Exécutif en charge du Pôle Analyse des engagements-BOA
<b>Effectif</b>	<b>5</b>
<b>Nombre de réunions du comité d'Audit et des Risques</b>	<b>1</b>
<b>Taux de présence</b>	<b>100%</b>

### Composition Comité d'Audit et des Risques du 2ème semestre 2025

Membres	Fonctions
<b>M. Samir OUDGHIRI IDRISSE</b>	Administrateur Indépendant
<b>M. Saad BENJELLOUN</b>	Directeur Général Adjoint en charge du Contrôle Général Groupe-BOA
<b>Mme. Assia ELMALKI BERRADA</b>	Directeur Général Adjoint en charge de la Compliance Groupe-BOA
<b>M. Omar LAHBABI</b>	Directeur Général Adjoint responsable du pôle Management des Risques Groupe-BOA
<b>M. Redouane ANOUA</b>	Directeur Général Adjoint responsable du pôle Analyse des Engagements-BOA
<b>Effectif</b>	<b>5</b>
<b>Nombre de réunions du comité d'Audit et des Risques</b>	<b>1</b>
<b>Taux de présence</b>	<b>100%</b>

## Comité relevant de la Direction Générale

Le Comité de Direction Générale se réunit mensuellement. Il assure le pilotage des activités de la société et veille à la mise en œuvre ainsi qu'au suivi des orientations stratégiques définies par MAGHREBAIL.

### Il supervise notamment :

- ✓ le pilotage de l'activité ;
- ✓ le contrôle interne, l'audit et la gestion des risques ;
- ✓ les ressources humaines ;
- ✓ toute autre question relevant de ses attributions.



### Comité de coordination de contrôle interne

---

Réuni de manière semestrielle, ce comité accompagne le Comité de Direction Générale dans le pilotage du dispositif de contrôle interne.

Il veille à l'efficacité opérationnelle des mécanismes de contrôle déployés au sein de MAGHREBAIL.



### Comité de Fonctionnement

---

Instance de remontée d'information et d'arbitrage, ce comité traite l'ensemble des problématiques liées au fonctionnement des activités de MAGHREBAIL.

Il apporte au Président des expertises métiers et techniques afin d'éclairer la prise de décision.



### Comité de Gestion de Crise

---

Activé en cas de situations imprévues, ce comité assure la coordination des actions nécessaires à la continuité des activités.

Il mobilise les ressources adéquates afin de garantir la qualité de service auprès des clients et le respect des engagements contractuels de MAGHREBAIL.

## MANDATS DES ADMINISTRATEURS

### M. Azeddine GUESSOUS

SOCIÉTÉ	FONCTION
MAGHREBAIL	Président Directeur Général
BANK OF AFRICA	Administrateur
BOA West Africa	Administrateur
BOA Group	Administrateur
RMA	Administrateur, Vice-Président du Conseil
SONASID	Administrateur
RISMA	Président du Conseil de Surveillance
MAROCAINE DES TABACS	Administrateur
ALMA PACK	Administrateur
ALMA BAT	Administrateur
SAZINAG	Administrateur
MUTANDIS	Administrateur
AL AKHAWAYN	Administrateur
LOCASOM	Administrateur
BANK OF AFRICA EUROP	Président du Conseil d'Administration

### M. Brahim BENJELLOUN – TOUIMI

SOCIETE	FONCTION
BMCE international HOLDINGS	Administrateur
BANK OF AFRICA	Administrateur Directeur Général Délégué
BMCE ASSURANCES	Président du Conseil d'Administration
BMCE CAPITAL	Président du Conseil de Surveillance
BANK AL KARAM (ex.BTI BANK)	Administrateur représentant de BANK OF AFRICA
RMA	Administrateur
O CAPITAL GROUP	Administrateur
LA FONDATION BMCE BANK	Administrateur
BOA UK	Administrateur
BOA EUROPE	Administrateur
MAGHREBAIL	Administrateur
O'TOWER	Administrateur
LA BOURSE DE CASABLANCA	PRESIDENT
EURO INFORMATION France	Administrateur
PROPARCO	Administrateur représentant permanent de BANK OF AFRICA
FONDATION OTHMAN BENJELLOUN	Administrateur
RM EXPERTS	Administrateur

## M. Othman BENJELLOUN

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL	PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	ADMINISTRATEUR	GERANT
BANK OF AFRICA O Capital Group O Capital Africa GREEN INVESTMENT (ex O CAPITAL AFRICA) Cap Estate Internationale de Financement et de Participation(INTERFINA) O Tower Ranch Adarouch Société Financière du crédit du Maghreb (S.F.C.M) BAB Consortium Financière Yacout.	BMCE International Holding (B.I.H) Medi Telecom M.B.T Fund Revly's Marrakech RMA RMA Alternative Investments RMA Asset Management RMA CAPITAL RMA MANDATES Société d'Aménagement Tanger Tech Sensyo Pharmatech O Capital Europe	Argan Invest Casablanca Finance City Authority Maghrebail Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires	Président du Groupement Professionnel des Banques du Maroc Président de la Fondation Othman Benjelloun Gérant unique de CAP CHIADMA

(1) Représentant de O Capital Group

## M. Khalid NASR

SOCIÉTÉ	FONCTION
BMCE CAPITAL	Président du directoire
BMCE CAPITAL GESTION	Président du conseil d'administration
SICAV IRAD	Président du conseil d'administration
SICAV MAROC VALEUR	Administrateur
SICAV SICAVENIR	Administrateur
BMCE CAPITAL GESTION PRIVEE	Président du conseil d'administration et représentant permanent de BMCE capital
BMCE CAPITAL GESTION PRIVEE INTERNATIONALE	Président du conseil d'administration représentant permanent de BMCE capital sa
BMCE CAPITAL CONSEIL	Administrateur représentant permanent de BMCE capital sa
BMCE CAPITAL GESTION SOUS MANDAT	Président du conseil d'administration
BMCE CAPITAL TITRISATION	Représentant permanent de BMCE capital sa
BMCE CAPITAL REAL ESTATE	Président du conseil d'administration représentant permanent de BMCE capital sa
BMCE CAPITAL GLOBAL RESEARCH	Administrateur
BOA CAPITAL HOLDING	Administrateur représentant permanent de BMCE capital sa
BMCE CAPITAL INVESTMENTS	Président du conseil d'administration représentant permanent de BMCE capital sa
BANK OF AFRICA	Directeur général exécutif en charge de la CIB et de la banque au Maroc
BOA CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Représentant permanent de boa capital holding
BOA GROUP	Administrateur
BANK OF AFRICA UK	Administrateur
MAGHREBAIL	Administrateur
SALAFIN	Président du conseil de surveillance
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Administrateur
BOA EUROPE	Administrateur
RM EXPERTS	Président du conseil d'administration
BOA EUROSERVICES	Président du conseil d'administration
AFRICA MOROCCO LINK	Administrateur
ARPCSO	Administrateur
BOA WEST AFRICA	Administrateur
LOCASOM	Administrateur
EURAFRIC	Membre du conseil de surveillance
RMA	Administrateur
FONDS CAPITAL VENTURE	Président du conseil d'administration
BMCE INTERNATIONAL (Holdings) Limites (BIH)	Administrateur
MAROC FACTORING	Président du conseil de surveillance
DAMANE CASH	Président du conseil de surveillance
BANK AL KARAM	Président du conseil d'administration

**M. Hicham BELMRAH**

SOCIETE	FONCTION
BCP	Représentant Permanent de la MCMA, Administrateur
COSUMAR	Président du Conseil d'Administration
LESIEUR CRISTAL	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
RISMA	Représentant Permanent de la MCMA, Administrateur
MAGHREBAIL	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
MUTUELLE ATTAMINE CHAABI	Président du Directoire
AL MADA	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
CAM	Représentant Permanent de la MAMDA, Membre du Conseil de Surveillance
SOMED	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
AFRIQUIA SMDC	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
NSI	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
CAT	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
AKWA AFRICA	Administrateur
RYAD RESSORT DEVELOPPEMENT	Président du Conseil d'Administration
UIR	Représentant Permanent de la MCMA, Administrateur
OLEA CAPITAL	Président du Conseil d'Administration
ODYSSEY INTERNATIONAL	Membre du Conseil de Surveillance
OPCI EDUCAPITAL	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
OPCI CDV PATRIMOINE	Administrateur
EURESA	Membre du Conseil de Gérance
AL MADA VENTURE CAP	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
MAMDA	Président Directeur Général
MCMA	Président Directeur Général
CDV PROMOTION	Administrateur
Fondation ACADOMIA	Administrateur

**M. Samir DRISSI OUDGHIRI**

SOCIETE	FONCTION
MAGHREBAIL	Administrateur Indépendant
MANAGEM	Administrateur Indépendant

**M. Mounir KABBAJ**

SOCIÉTÉ	FONCTION
FINASHORE	Administrateur au Conseil d'Administration
MAGHREBAIL	Administrateur au Conseil d'Administration
MAROC FACTORING	Membre du Conseil de Surveillance
BANK AL KARAM	Administrateur au Conseil d'Administration
OGS – OPERATION GLOBAL SERVICES	Membre du Conseil de Surveillance
DAMANE CASH	Membre du Conseil de Surveillance

**Mme Amal EL OUZZANI**

SOCIÉTÉ	FONCTION
OGS – OPERATION GLOBAL SERVICES	Membre du Conseil de Surveillance
MAROC FACTORING	Membre du Conseil de Surveillance
BMCE Capital Conseil	Administrateur
MAGHREBAIL	Administrateur
BANK AL KARAM	Administrateur

**Mme. Ilham OUGHLA**

SOCIÉTÉ	FONCTION
MAGHREBAIL	Administrateur

# Déontologie

**Maghrebail** continue de placer l'éthique et la déontologie au cœur de sa culture d'entreprise, en consolidant les principes instaurés et en les alignant pleinement avec les exigences réglementaires de BANK AL MAGHRIB et l'Autorité Marocaine des Marchés de Capitaux et les recommandations du Groupe BANK OF AFRICA.

Dans cette dynamique, le code de conduite demeure le socle de référence pour l'ensemble des parties prenantes. Il met en avant les valeurs fondamentales de l'institution : intégrité, professionnalisme, loyauté, méritocratie et solidarité. Ce code a été renforcé afin d'intégrer davantage les exigences liées à la gouvernance responsable, notamment en matière de prévention de la corruption, de la fraude, des délits d'initiés et des conflits d'intérêts.

Les engagements **Maghrebail** en matière d'éthique et de prévention des pratiques illicites sont diffusés et régulièrement rappelés à l'ensemble des collaborateurs, garantissant leur compréhension et leur appropriation. Par ailleurs, ces engagements sont également portés à la connaissance des parties prenantes externes (clients, partenaires, fournisseurs, clients, etc.). Ainsi, cela se traduit par des processus de décisions impartiales, une lutte active contre les conflits d'intérêts conforme aux réglementations en vigueur et soutenant activement une culture d'intégrité en général.

**Maghrebail** a renforcé ses dispositifs de gouvernance éthique à travers :



**La mise en œuvre effective de la procédure d'alerte éthique** permettant à tout collaborateur ou tiers de signaler, en toute confidentialité, des faits susceptibles de constituer une violation des règles éthiques ou réglementaires ;



**La mise en place de mécanismes** assurant la protection des lanceurs d'alerte conformément aux exigences réglementaires ;



**L'application stricte de mesures disciplinaires** en cas de manquement avéré aux règles d'éthique, tant pour les collaborateurs que pour les parties prenantes externes.

Dans le cadre de la prévention de la corruption et de la fraude, un dispositif de gouvernance dédié a été instauré, avec un suivi régulier des incidents, permettant d'assurer la traçabilité des cas, l'analyse des causes et la mise en œuvre des actions correctives nécessaires.

Par ailleurs, **Maghrebail** a formalisé et renforcé ses règles en matière de gestion des cadeaux et avantages. Ceux-ci font l'objet d'une procédure claire, incluant leur déclaration obligatoire et leur encadrement afin de prévenir tout risque de conflit d'intérêts.

En matière d'achats responsables, **Maghrebail** s'est doté d'un référentiel intégrant des exigences sociales, environnementales et d'éthique des affaires. Ce référentiel est communiqué aux fournisseurs et prestataires, qui sont tenus de s'y conformer, contribuant ainsi à la diffusion des bonnes pratiques au sein de l'écosystème de Maghrebail.

Enfin, l'ensemble de ces dispositifs s'inscrit dans une démarche globale visant à renforcer la confiance des parties prenantes et à promouvoir une gouvernance éthique, transparente et responsable.



# Conformité

Appartenant à un environnement financier de plus en plus exigeant, marqué par le renforcement des réglementations et l'augmentation des attentes des parties prenantes, **Maghrebail** s'inscrit pleinement dans une démarche de renforcement continu de son dispositif de conformité et de développement de sa fonction Conformité, instaurée en 2017. Celle-ci constitue un pilier fondamental de sa gouvernance et un levier essentiel de pérennité et de crédibilité sur le marché.

La Conformité veille à l'alignement des activités de **Maghrebail** sur les lois et réglementations en vigueur, les normes internes et les principes éthiques, afin de prévenir tout risque de non-conformité et de préserver la réputation de l'établissement.

Dans une démarche globale d'amélioration continue, **Maghrebail** a renforcé ses actions tant en matière de formation et de sensibilisation que de contrôle et d'optimisation des processus de suivi et de **reporting** des incidents de conformité. Le suivi régulier de ces derniers constituant un levier essentiel pour évaluer l'efficacité des dispositifs et orienter la mise en œuvre des actions correctives adaptées.

En complément de ses dispositifs en matière de Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et de lutte contre la corruption (LC/FT), **Maghrebail** a intégré les risques environnementaux et sociaux dans sa cartographie globale des risques ce qui permet d'identifier et d'évaluer les risques liés aux enjeux environnementaux, sociaux et éthiques, d'adapter les dispositifs de contrôle et de prévention en conséquence et de renforcer la résilience de l'établissement face aux risques émergents.

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique d'achats responsables, **Maghrebail** définit et met en œuvre un ensemble d'exigences visant à s'assurer de la conformité de ses fournisseurs et prestataires à des critères stricts en matière sociale, environnementale et d'éthique des affaires. Ces exigences sont formalisées dans un référentiel dédié et communiqué aux parties prenantes.

Dans une logique de responsabilité et de durabilité, **Maghrebail** intègre ainsi les enjeux de conformité à travers une approche plus globale intégrant les critères ESG. Cette démarche contribue à renforcer la confiance de l'ensemble de ses parties prenantes (partenaires, clients, collaborateurs, investisseurs...), et à consolider son positionnement en tant qu'acteur financier responsable au Maroc.



# V - RAPPORT FINANCIER

V -1 PROJET DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 17 MARS 2026 L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 MAI 2026



## 1. SECTEUR DU CREDIT-BAIL



L'exercice 2025 a été marqué par une dynamique particulièrement soutenue du secteur du crédit-bail au Maroc. La production globale du secteur s'est établie à 23,82 milliards de dirhams hors taxes, enregistrant une progression de 25,24 % par rapport à l'année précédente. Cette production est composée majoritairement de crédit-bail mobilier, qui représente 20,87 milliards de dirhams, soit 87,63 % de la production totale, tandis que le crédit-bail immobilier totalise 2,95 milliards de dirhams, représentant 12,37 % du total production.



À fin décembre 2025, l'encours net comptable du secteur s'est élevé à 58,74 milliards de dirhams hors taxes, en hausse de 10,03 % par rapport à l'exercice précédent. Dans cet environnement concurrentiel, caractérisé par une concentration importante de l'activité autour de quelques opérateurs majeurs, Maghrebail maintient sa position de leader, avec une part de marché de 22,70 % en termes d'encours.



La dynamique du marché a été soutenue par plusieurs facteurs favorables, notamment la poursuite des grands projets d'infrastructures, la reprise du marché automobile, ainsi que la forte demande en équipements industriels et en matériels de travaux publics. Le financement des utilitaires et camions demeure ainsi un segment particulièrement dynamique, tiré par les besoins générés par les chantiers d'infrastructures et l'activité de transport.





## 2. ACTIVITE DE MAGHREBAIL

Dans ce contexte sectoriel porteur, Maghrebail a poursuivi sa dynamique commerciale, enregistrant une croissance significative de sa production et de son encours financier.



La production globale de l'exercice 2025 s'est établie à 4,99 milliards de dirhams hors taxes, en progression de 26,09 % par rapport à l'exercice précédent. Cette performance permet à Maghrebail de se positionner à la première place du secteur en termes de production, avec une part de marché de 20,98 %.



Parallèlement, l'encours net comptable atteint près de 13,3 milliards de dirhams à fin décembre 2025, contre environ 12,4 milliards de dirhams une année auparavant, soit une progression de 7,02 %.



L'activité de crédit-bail mobilier demeure le principal moteur de cette croissance. Les acquisitions d'équipements financées au cours de l'exercice se sont élevées à 3.923,57 millions de dirhams hors taxes, avec une taille moyenne par opération de l'ordre de 1,026 million de dirhams.



Le crédit-bail immobilier, pour sa part, s'établit à 1.073,14 millions de dirhams, avec une moyenne par opération de 8,13 millions de dirhams.



L'analyse de la production par secteur utilisateur fait apparaître une structure relativement stable. Le secteur tertiaire demeure le principal bénéficiaire des financements, représentant 64 % de la production globale, contre 66 % l'année précédente, tandis que le secteur du BTP en représente 20 % et l'industrie 16 %.





# EXAMEN DES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025 et proposition d'affectation des résultats



Les comptes arrêtés au 31 décembre 2025 font ressortir une évolution favorable des principaux agrégats financiers.



Le chiffre d'affaires s'établit à 4 442,955 millions de dirhams hors taxes, enregistrant une progression de 7,7 % par rapport à l'exercice précédent. Les amortissements des biens donnés en crédit-bail représentent 80,18 % du chiffre d'affaires et ont progressé de 6,5 %.



Les frais financiers atteignent 414,5 millions de dirhams, en hausse de 2,3 % par rapport à 2024. Parallèlement, l'endettement global enregistre une progression de 6,49 %, traduisant l'accompagnement financier de la croissance de l'activité.



Le produit net s'établit à 438,4 millions de dirhams, enregistrant une progression significative de 16,1 %, confirmant l'amélioration de la rentabilité opérationnelle.



La dotation nette à la provision sur encours des créances compromises s'établit à 16,3 millions de dirhams. Par ailleurs, les dotations aux provisions pour créances en souffrance s'élèvent à 142,6 millions de dirhams, tandis que les reprises de provisions atteignent 84,7 millions de dirhams.



Ainsi, le total des dotations nettes aux provisions, incluant les impayés et les encours compromis, ressort à 74,2 millions de dirhams au 31 décembre 2025, contre 76,6 millions de dirhams un an auparavant.



Les créances en souffrance nettes de provisions s'établissent à 172,1 millions de dirhams à fin décembre 2025. Dans ce contexte, le taux de provisionnement des créances en souffrance cumulées atteint 87,43 %, illustrant un niveau de couverture jugé particulièrement solide au regard des standards du secteur.



Par ailleurs, la provision pour risques et charges enregistre une dotation nette de 10 000 milliers de dirhams.



Le résultat avant impôts s'établit à 261,841 millions de dirhams à fin décembre 2025.



Malgré l'augmentation du taux de l'impôt sur les sociétés à 39,25 % et une cotisation sociale de solidarité de 12,08 millions de dirhams, le résultat net ressort à 148,199 millions de dirhams, en progression de 9,3 % par rapport à l'exercice 2024. Ce niveau de performance représente 104 % du résultat budgétisé.



Au terme de l'exercice 2025, Maghrebail confirme la solidité de son modèle économique et consolide son positionnement de leader sur le marché du crédit bail. La progression soutenue de la production, l'amélioration des indicateurs de rentabilité et le maintien d'un niveau élevé de couverture du risque témoignent de la pertinence de la stratégie poursuivie.



Dans un environnement marqué à la fois par des opportunités de croissance et par une évolution du profil de risque des portefeuilles, Maghrebail poursuivra ses efforts visant à renforcer sa dynamique commerciale, optimiser ses processus opérationnels et maintenir une gestion prudente des risques afin d'assurer une croissance durable et équilibrée de ses activités.





# RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale la répartition suivante du bénéfice net de l'exercice 2025 :

Bénéfice net de l'exercice	148 198 774.61
Réserve légale	-
Report à nouveau antérieur	526 445 026.97
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>674 643 801,57</b>
Dividendes (53 dh/action)	73 361 464,00
<b>Solde à reporter à nouveau</b>	<b>601 282 155,57</b>



Ainsi, les fonds propres après répartition s'élèveraient, au 31 décembre 2025, à **1 154 858 242,37 dirhams**.



Le dividende de 53 dirhams par action, arrêté selon les règles statutaires et les propositions du Conseil, sera mis en paiement à partir du **08 septembre 2026**.



Le Conseil d'Administration demande à l'Assemblée Générale Ordinaire de donner quitus entier et définitif aux Administrateurs en fonction au 31 décembre 2025 pour leur gestion au titre de l'exercice 2025.



Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire la ratification de la cooptation de Madame Samia GUESSOUS, Directeur Administratif et Financier de H&S Retail, en qualité d'Administratrice pour un mandat de trois ans. Le Conseil d'Administration demande ensuite à l'Assemblée Générale Ordinaire d'entendre lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les conventions libres et réglementées, et de les approuver en conséquence.



Le Conseil d'Administration demande à l'Assemblée Générale Ordinaire de donner acte aux cabinets Fidaroc Grant Thornton et Hdid & Associés, commissaires aux comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025 de l'accomplissement de leur mission au titre de ces exercices, conformément aux dispositions statutaires, à la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes et aux dispositions de l'article 35 du Dahir portant loi n°1-93-147 du 6 juillet 1993.

Le Conseil d'Administration demande ensuite à l'Assemblée Générale Ordinaire d'entendre lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les conventions libres et réglementées, et de les approuver en conséquence.



Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire de désigner en qualité de commissaires aux comptes :

- BDO
- HDID et Associés

Pour une durée de trois années, allant jusqu'à l'assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2028.



Il lui est également proposé d'allouer, au titre de l'exercice 2025, une enveloppe de **1.490.000,00 dirhams** pour la rémunération des Administrateurs et membres des comités spécialisés.



Enfin, le Conseil a approuvé le projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire.





## PREVISIONS DE L'EXERCICE 2026



MAGHREBAIL prévoit une production de **5,574 milliards de dirhams** au courant de l'exercice 2025 soit une progression de **12%**.



En parallèle, l'enveloppe de refinancement à lever est estimée en 2026 à **5,660 milliards de dirhams**.



Le Conseil renouvelle son autorisation pour le recours au refinancement par émission des bons de sociétés de financement jusqu'à la limite réglementaire de 50% de l'encours net comptable. Le produit net social est estimé à **464,6 millions de dirhams** hors taxe et marque une augmentation de **5.98%** par rapport à la même période de l'année précédente.



Les dotations nettes de reprises de provisions des créances en souffrance sont estimées à **65 millions de dirhams en 2026**.



Le résultat net au 31.12.2026 devrait s'établir à **158,7 millions de dirhams**, en augmentation de **+7.08%** par rapport à l'exercice 2025.



# GOVERNANCE D'ENTREPRISE



Maghrebail accorde une importance centrale à la qualité de sa gouvernance, considérée comme un levier essentiel de pérennité, de transparence et de performance.

La gouvernance de Maghrebail repose sur un dispositif structuré articulé autour du Conseil d'Administration, des comités spécialisés et des fonctions de contrôle interne. Cette organisation permet d'assurer un pilotage rigoureux des activités, une gestion prudente des risques ainsi qu'un suivi permanent de la stratégie et des performances de l'institution.



Le Conseil d'Administration de Maghrebail et ses comités spécialisés sont régis par des règles de fonctionnement alignés sur la vision de gouvernance du groupe Bank Of Africa et répondant aux exigences réglementaires.

Ainsi le corpus de gouvernance a été mis à jour courant 2025. Il intègre :

- Un règlement intérieur qui définit les missions et les modalités d'organisation et de tenue des réunions du Conseil d'Administration.
- Une charte des comités spécialisés qui en définit la mission et l'organisation.
- Une charte de l'Administrateur qui regroupe les droits et obligations liés à la fonction d'Administrateur, la politique de conflits d'intérêts, les principes de rémunération des Administrateurs, le processus de désignation d'Administrateur et les modalités d'évaluation de la performance du Conseil d'Administration et des comités spécialisés.



Le dispositif de contrôle interne de MAGHREBAIL s'articule autour du dispositif de contrôle permanent, du dispositif du contrôle périodique. Les deux niveaux de contrôle sont complétés par une gouvernance appropriée (Comité de Coordination de Contrôle Interne – 3CI) qui assure aux différents niveaux de l'organisation, une coordination globale et cohérente des différents acteurs et des résultats des contrôles.

La fonction du contrôle interne ainsi que la fonction gestion des risques sont directement rattachées au Président Directeur Général de MAGHREBAIL.



D'autre part, l'éthique constitue un pilier fondamental du modèle de gouvernance de l'institution. À cet effet, Maghrebail s'est doté d'un code de bonne conduite formalisant les valeurs qui guident l'ensemble des collaborateurs, notamment l'intégrité, le professionnalisme, la loyauté, la méritocratie et la solidarité. Ce code encadre notamment :

- le respect du secret professionnel ;
- la protection des données personnelles ;
- la prévention et la gestion des conflits d'intérêts ;
- la lutte contre la corruption ;
- la prévention du blanchiment de capitaux.

Afin d'assurer l'effectivité de ces principes, l'ensemble des collaborateurs a été sensibilisé et a formalisé son engagement à respecter ces règles. Par ailleurs, un dispositif d'alerte éthique permet à toute partie prenante — collaborateurs, clients, fournisseurs ou partenaires — de signaler toute situation potentiellement contraire aux règles de déontologie.

# SYSTEME D'INFORMATION

**MAGHREBAIL** dispose aujourd'hui d'un système d'information complet, intégré et ouvert sur plusieurs plateformes, couvrant l'ensemble de ses activités métiers et supports. Ce dispositif s'appuie notamment sur un ERP métier sécurisé, une plateforme de Business Intelligence dédiée à l'aide à la décision, un outil de gestion des processus, un ERP comptable, une application spécialisée pour la gestion du recouvrement et du contentieux, ainsi qu'une plateforme de gestion et d'archivage du patrimoine documentaire.

Dans le cadre de sa stratégie de transformation digitale engagée dès 2012, **MAGHREBAIL** a progressivement développé des services numériques visant à améliorer l'expérience client, renforcer la transparence et optimiser les interactions avec son écosystème.

Ainsi, la plateforme digitale **LEASEBOX** a été mise en place pour permettre aux clients de consulter leurs dossiers de leasing de manière simple, sécurisée et transparente. Cette démarche a été renforcée en 2013 par le lancement d'une application mobile permettant l'accès aux informations des dossiers via smartphones et tablettes, tout en offrant des fonctionnalités complémentaires telles que la simulation d'opérations et la géolocalisation des agences.

Dans une logique d'ouverture de son système d'information à ses partenaires, **MAGHREBAIL** a déployé en 2016 la plateforme **LEASEBOX PARTENAIRES**, permettant aux fournisseurs de suivre en temps réel l'état de leurs commandes. En 2017, un partenariat avec le Centre Monétique Interbancaire (CMI) a permis l'intégration de solutions de paiement en ligne, offrant aux clients la possibilité de régler leurs factures par carte bancaire ou via la plateforme **FATOURATI**.

Poursuivant sa dynamique de digitalisation, **MAGHREBAIL** a introduit en 2022 la signature électronique des documents administratifs en partenariat avec **EURAFRIC-INFORMATION**, renforçant ainsi la dématérialisation des processus et la sécurisation des échanges documentaires.

En 2023, une évolution majeure de son ERP vers une version de nouvelle génération en mode 360° a été réalisée, permettant notamment de rendre la plateforme digitale **LEASEBOX** pleinement temps réel et d'améliorer significativement les interactions avec les clients, fournisseurs et partenaires.

Pour accompagner cette maturité digitale, **MAGHREBAIL** a structuré la gouvernance de son système d'information autour de trois axes fondamentaux :

**Pilotage stratégique** : Un comité SI Mensuel réunissant la Direction Générale et les métiers assure l'alignement des investissements technologiques avec les orientations stratégiques de l'entreprise, en priorisant les projets à forte valeur ajoutée.

**Sécurité & Conformité** : Une politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) encadre l'ensemble des accès, des données et des flux, en conformité avec les exigences réglementaires de Bank Al-Maghrib et les standards internationaux (ISO 27001). Des audits réguliers garantissent la résilience et la continuité d'activité.

**Performance & Amélioration continue** : Des indicateurs de performance (KPIs) dédiés au SI permettent un suivi rigoureux de la disponibilité des plateformes, de la satisfaction utilisateur et du ROI des projets digitaux, dans une logique d'optimisation permanente.

## INFORMATIONS SUR LES DETTES FOURNISSEURS

Conformément au 1er alinéa de l'article 78-4 de la loi précitée na 15-95, MAGHREBAIL fait état de la décomposition par échéance du solde de ses dettes fournisseurs :

En milliers de dirhams

	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture <b>A= B+C+D+E+F</b>	(B) Montant des dettes non échues	MONTANT DES DETTES ECHUES			
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
Date de clôture Exercice N-1	149 664	6 278	20 862	15 617	42 049	64 857
Date de clôture Exercice N	230 014	7 216	90 609	33 037	87 805	11 347

(\*) Les dettes échues de plus de 60J ont fait l'objet de conventions écrites signées avec les fournisseurs sans pour autant dépasser les120J)

## V. 2 RAPPORT COMMISSAIRES AUX COMPTES



### **MAGHREBAIL S.A.**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Aux Actionnaires de la société  
**MAGHREBAIL S.A.**  
45, Boulevard Moulay Youssef  
Casablanca

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

### **AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE**

#### *Opinion*

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société MAGHREBAIL S.A. (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **1.228.219.888,37 MAD** dont un bénéfice net de **148.198.774,61 MAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société MAGHREBAIL S.A. au 31 décembre 2025 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

#### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Questions clés de l'audit*

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

#### **Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle**

##### *Risque identifié*

Les immobilisations données en crédit-bail sont porteuses d'un risque de crédit qui expose MAGHREBAIL S.A. à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. MAGHREBAIL S.A. constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

L'évaluation de ces provisions, déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, requiert une part de jugement de la Direction notamment en matière d'identification des créances présentant des indices de souffrance et d'évaluation du montant de la provision à comptabiliser.

Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).

Au 31 décembre 2025, l'encours net des immobilisations données en Crédit-bail s'élève à MMAD 13.856, après prise en compte de provisions pour un montant total de MMAD 1.961.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux immobilisations données en Crédit-bail ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.

#### **Réponse d'audit :**

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par MAGHREBAIL S.A. et pris connaissance des principales conclusions du dispositif de gouvernance des risques de la société.

Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

- Etudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par MAGHREBAIL S.A. ;
- Revoir la classification des créances relatives aux immobilisations données en crédit-bail ;
- Tester le calcul des provisions pour une sélection de créances en souffrance.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société

#### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 30 mars 2026

#### Les Commissaires aux Comptes

**FIDAROC GRANT THORNTON**  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driss el-Kadi - Casablanca  
Tél: 05 22 54 48 00 - Fax: 05 22 29 66 77  
**Ghali GUESSOUS**  
Associé

**HDID'S ASSOCIES**  
  
**Mohamed HDID**  
Associé

# MAGHREBAIL S.A.

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PERIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Aux actionnaires de la Société  
**MAGHREBAIL S.A.**  
45, Boulevard Moulay Youssef  
Casablanca

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05, 78-12 et 20-19 et leurs décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

### **1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2025**

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue courant l'exercice 2025.

### **2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2025**

#### **2.1 Convention de Placement conclue entre MAGHREBAIL et Bank Of Africa SA**

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa et RMA en leur qualité d'actionnaires dans la société MAGHREBAIL, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Président Directeur Général de la Bank Of Africa, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUMI en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Administrateur Directeur Général Exécutif de Bank Of Africa, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la Bank Of Africa.
- **Nature et objet de la convention** : Cette convention a pour objet de définir les droits et obligations de l'Organisme Placeur (Bank of Africa) vis-à-vis de Maghrebail et de la clientèle. Dans le cadre des émissions des Bons des sociétés de financement, Bank of Africa s'engage à assurer la promotion et le Placement des BSF, en contrepartie Maghrebail s'engage à verser à la Bank of Africa une commission de placement.
- **Montant des BSF émis au titre de l'exercice 2025** : 3.415.000.000 MAD
- **Montant des commissions de placement au titre des BSF 2025** : 5.976.250 MAD HT MAD

## 2.2 Mandats spéciaux de gestion des opérations de portage conclues entre Bank Of Africa et MAGHREBAIL

- **Personnes concernées :** Bank Of Africa et RMA en leur qualité d'actionnaire dans la société MAGHREBAIL, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Président Directeur Général de la Bank Of Africa, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Administrateur Directeur Général Exécutif de Bank Of Africa, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la Bank Of Africa.
- **Nature et objet de la convention :** Bank Of Africa donne mandat spécial à Maghrebail de faire réaliser, au nom et pour le compte du mandant, les opérations de financement en crédit-bail au profit de clients en signant en son nom, lieu et place le contrat de crédit-bail et ses annexes.
- **Modalités essentielles :** Une commission de gestion est fixée par type d'opération et facturée selon les conditions du mandat.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 1.413.482,33 MAD HT.
- **Sommes reçues en 2025 :** 583.007,12 MAD TTC
- **Solde du compte des créances au 31 décembre 2025 :** 1.379.275,43 MAD TTC

## 2.3 Convention de pension conclue entre Bank Of Africa et MAGHREBAIL

- **Personnes concernées :** Bank Of Africa et RMA en leur qualité d'actionnaire dans la société MAGHREBAIL, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Président Directeur Général de la Bank Of Africa, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Administrateur Directeur Général Exécutif de Bank Of Africa, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la Bank Of Africa.
- **Nature et objet de la convention :** Cette convention a pour objet d'emprunter des titres auprès de Bank Of Africa pour une durée déterminée afin de les donner en pension avec l'engagement irrévocable de les rendre à une date et à un prix convenu en vue de permettre à MAGHREBAIL de lever des fonds sur le marché des capitaux.
- **Modalités essentielles :** Emprunt des titres pour une durée déterminée, renouvelable avant échéance, selon différents taux.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** NEANT.
- **Sommes versées en 2025 :** NEANT
- **Solde du compte au 31 décembre 2025 :** NEANT

## 2.4 Convention cadre conclue entre Bank Of Africa et MAGHREBAIL :

- **Personnes concernées :** Bank Of Africa et RMA en leur qualité d'actionnaire dans la société MAGHREBAIL, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Président Directeur Général de la Bank Of Africa, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Administrateur Directeur Général Exécutif de Bank Of Africa, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la Bank Of Africa.
- **Nature et objet de la convention :** Placement par Bank Of Africa pour le compte de MAGHREBAIL des produits formatés de crédit-bail, du produit BMCE BAIL, du produit BMCE IMMOBAIL Entreprise ainsi que des produits classiques de crédit-bail, assortis ou non de la caution solidaire de Bank Of Africa.  
L'avenant à la convention apporte une nouvelle définition du produit formaté BMCE PROBAIL et modifie certains articles de la convention.

- **Date de signature du contrat** : 8 mai 2009
- **Date de signature de l'avenant** : 23 mars 2012 avec effet rétroactif au 1er juillet 2011
- **Modalités essentielles** :
  - o MAGHREBAIL s'engage à verser des commissions d'apport à Bank Of Africa telles que définies dans la fiche de rémunération (modifiées au niveau de l'avenant du 23 mars 2012) ;
  - o MAGHREBAIL s'engage à verser des commissions d'aval à Bank Of Africa telles que définies dans la fiche de rémunération (modifiées au niveau de l'avenant du 23 mars 2012) ;
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 14.686.411,70 MAD HT.
- **Sommes versées en 2025** : 3.372.211,16 MAD HT.

#### 2.5 Convention d'avances de trésorerie conclue entre la société ORE et MAGHREBAIL :

- **Personnes concernées** : La société MAGHREBAIL en sa qualité d'actionnaire dans la société ORE, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la société ORE.
- **Nature et objet de la convention** : Avances en comptes courants non rémunérées au profit de la société ORE.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** :
  - o Avances en comptes courants de 60.000 MAD octroyée par Maghrebail au profit de la société ORE.
  - o Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.
- **Sommes reçues en 2025** : Néant.
- **Solde du compte au 31 décembre 2025** : 2.506.214,40 MAD.

#### 2.6 Contrat de location conclue entre la société ORE et MAGHREBAIL :

- **Personnes concernées** : La société MAGHREBAIL en sa qualité d'actionnaire dans la société ORE, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la société ORE.
- **Nature et objet du contrat** : Location de l'immeuble construit sur le terrain objet du titre foncier n° 92D, situé angle Taymour et Boulevard Moulay Youssef.
- **Modalités essentielles** : Loyer trimestriel de 340.000 dirhams hors taxes.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 1.360.000 MAD.
- **Sommes versées en 2025** : 1.360.000,00 MAD.
- **Solde du compte au 31 décembre 2025** : 340.000,00 MAD

Casablanca, le 30 mars 2026

#### Les Commissaires aux Comptes

**FIDAROC GRANT THORNTON**  
**FIDAROC GRANT THORNTON**  
 Membre Réseau Grant Thornton  
 International  
 Bd. Driss el-Kroj - Casablanca  
 Tel: 05 22 54 45 00 - Fax: 05 22 29 66 78

**Ghali GUESSOUS**  
 Associé

**HDID & ASSOCIES**

**Mohamed HDID**  
 Associé

# BILAN

## Au 31 Décembre 2025

ACTIF <small>(en milliers de dirhams)</small>	31/12/2025	31/12/2024
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	127
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	70	130
. A vue	70	130
. A terme		
3. Créances sur la clientèle	24 853	18 311
. Crédits à la consommation	521	649
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers	1 570	1 745
. Autres crédits	22 762	15 917
4. Créances acquises par affacturage		
5. Titres de transaction et de placement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété		
6. Autres actifs (1)	296 733	221 199
7. Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
8. Titres de participation et emplois assimilés	17 534	17 534
9. Créances subordonnées		
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location (2)	13 856 123	12 993 225
11. Immobilisations incorporelles (3)	3 998	4 990
12. Immobilisations corporelles (3)	16 925	17 812
<b>Total de l'Actif</b>	<b>14 216 237</b>	<b>13 273 330</b>

# BILAN

## Au 31 Décembre 2025

<b>PASSIF</b> (en milliers de dirhams)	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>1.Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>0</b>	
<b>2.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>6 128 272</b>	<b>7 831 237</b>
. A vue	620 353	1 040 103
. A terme	5 507 920	6 791 134
<b>3.Dépôts de la clientèle</b>	<b>217 360</b>	<b>179 609</b>
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	217 360	179 609
<b>4.Titres de créance émis</b>	<b>5 859 718</b>	<b>3 426 532</b>
. Titres de créance négociables	5 859 718	3 426 532
. Emprunts obligataires		
. Autres titres de créance émis		
<b>5.Autres passifs (4)</b>	<b>585 683</b>	<b>495 586</b>
<b>6.Provisions pour risques et charges</b>	<b>196 983</b>	<b>186 983</b>
<b>7.Provisions réglementées</b>		
<b>8.Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
<b>9.Dettes subordonnées</b>		
<b>10.Ecarts de réévaluation</b>		
<b>11.Réserves et primes liées au capital</b>	<b>415 158</b>	<b>415 158</b>
<b>12.Capital</b>	<b>138 418</b>	<b>138 418</b>
<b>13.Actionnaires.Capital non versé (-)</b>		
<b>14.Report à nouveau (+/-)</b>	<b>526 445</b>	<b>464 173</b>
<b>15.Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>		
<b>16.Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>148 199</b>	<b>135 634</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>14 216 237</b>	<b>13 273 330</b>

## HORS BILAN Au 31 Décembre 2025

HORS BILAN (en milliers de dirhams)		
HORS BILAN	31/12/2025	31/12/2024
<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>	<b>994 253</b>	<b>725 797</b>
1.Engag. de financement donnés en faveur d'étab. de crédit et assimilés	7 593	12 379
2.Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	986 660	713 419
3.Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4.Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5.Titres achetés à réméré		
6.Autres titres à livrer		
<b><u>ENGAGEMENTS RECUS</u></b>	<b>1 950 761</b>	<b>1 415 041</b>
7.Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	600 000	
8.Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 350 761	1 415 041
9.Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10.Titres vendus à réméré		
<b>11.Autres titres à recevoir</b>		

# COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

## Du 01 Janvier 2025 Au 31 Décembre 2025

<b>COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (en milliers de dirhams)</b>		
	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>I.PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>4 601 755</b>	<b>4 299 032</b>
1.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	820	1 252
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4.Produits sur titres de propriété	1 518	1 518
5.Produits sur immobilisations en crédit-bail (1)	4 598 003	4 294 980
6.Commissions sur prestations de service	1 413	1 281
7.Autres produits		
<b>II.CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>4 163 381</b>	<b>3 921 415</b>
8.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	256 083	309 612
9.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10.Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	153 530	92 072
11.Charges sur immobilisations en crédit-bail (2)	3 748 917	3 516 353
12.Autres charges bancaires	4 851	3 377
<b>III.PRODUIT NET</b>	<b>438 374</b>	<b>377 618</b>
13.Produits d'exploitation non bancaire (3)	4 597	3 757
14.Charges d'exploitation non bancaire (4)	131	201
<b>IV.CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>101 545</b>	<b>99 339</b>
15.Charges de personnel	46 330	44 694
16.Impôts et taxes	2 121	2 991
17.Charges externes	48 918	47 143
18.Autres charges générales d'exploitation	1 508	2 063
19.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	2 668	2 449
<b>V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	<b>152 584</b>	<b>168 069</b>
20.Dotations aux provisions pour créances en souffrance	142 584	158 069
21.Pertes sur créances irrécouvrables		
22.Autres dotations aux provisions	10 000	10 000
<b>VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>84 768</b>	<b>117 041</b>
23.Reprises de provisions pour créances en souffrance	84 738	102 309
24.Récupérations sur créances amorties		
25.Autres reprises de provisions	30	14 732
<b>VII.RESULTAT COURANT</b>	<b>273 478</b>	<b>230 806</b>
26.Produits non courants	10 551	9 701
27. Charges non courantes	22 188	11 834
<b>VIII.RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>261 841</b>	<b>228 673</b>
28.Impôts sur les résultats	113 642	93 039
<b>IX.RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>148 199</b>	<b>135 634</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>4 701 670</b>	<b>4 429 531</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>4 553 472</b>	<b>4 293 897</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>148 199</b>	<b>135 634</b>

# ETAT DES SOLDES DE GESTION

## Du 01 Janvier 2025 Au 31 Décembre 2025

ETAT DES SOLDES DE GESTION (en milliers de dirhams)	31/12/2025	31/12/2024
1.+ Intérêts et produits assimilés	820	1 252
2.- Intérêts et charges assimilées	409 613	401 684
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>-408 793</b>	<b>-400 432</b>
3.+ Produits sur immobilisations en crédit-bail	4 598 003	4 294 980
4.- Charges sur immobilisations en crédit-bail (*)	3 748 917	3 516 353
<b>Résultat des opérations de crédit-bail</b>	<b>849 086</b>	<b>778 627</b>
5. + Commissions perçues	1 413	1 281
6. - Commissions servies	4 760	3 280
<b>Marge sur commissions</b>	<b>-3 346</b>	<b>-1 999</b>
7.± Résultat des opérations sur titres de transaction		
8.± Résultat des opérations sur titres de placement		
9. ± Résultat des opérations de change		
10. ± Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>Résultat des opérations de marché</b>		
11.+ Divers autres produits bancaires	1 518	1 518
12. - Diverses autres charges bancaires	91	97
<b>PRODUIT NET</b>	<b>438 374</b>	<b>377 618</b>
13. ± Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14. + Autres produits d'exploitation	4 597	3 757
15. - Autres charges d'exploitation	131	201
16. - Charges générales d'exploitation	101 545	99 339
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>341 294</b>	<b>281 835</b>
17. ± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-57 846	-55 761
18. ± Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-9 971	4 732
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>273 478</b>	<b>230 806</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-11 637</b>	<b>-2 133</b>
19. - Impôts sur les résultats	113 642	93 039
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>148 199</b>	<b>135 634</b>

## II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

<b>+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>148 199</b>	<b>135 634</b>
20.+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	2 668	2 449
21. + Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22. + Dotations aux provisions pour risques généraux		
23. + Dotations aux provisions réglementées		
24. + Dotations non courantes		
25. - Reprises de provisions	30	14 732
26. - Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
27. + Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
28. - Plus-values de cession des immobilisations financières		
29. + Moins-values de cession des immobilisations financières		
30. - Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>150 837</b>	<b>123 351</b>
31.- Bénéfices distribués	73 362	69 209
<b>+ AUTOFINANCEMENT</b>	<b>77 476</b>	<b>54 142</b>

# TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

## Du 01 Janvier 2025 Au 31 Décembre 2025

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (en milliers de dirhams)			
Code ligne		31/12/2025	31/12/2024
P041	1. (+) Produits d'exploitation perçus (1)	4 777 705	4 505 231
P043	2. (+) Récupérations sur créances amorties		
P045	3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	4 597	3 757
C041	4. (-) Charges d'exploitation versées	471 410	461 605
C043	5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	131	201
C045	6. (-) Charges générales d'exploitation versées	121 065	108 724
C047	7. (-) Impôts sur les résultats versés	113 642	93 039
T027	I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	4 076 053	3 845 419
	<b>Variation de :</b>		
A001	8. (+-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés		
B001	9. (+-) Créances sur la clientèle	-6 542	-2 875
D001	10. (+-) Titres de transaction et de placement		
E001	11. (+-) Autres actifs	-76 228	-89 347
F001	12. (+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-4 778 646	-3 898 540
F001	Dont variation des créances impayées	-46 205	-12 589
G001	13. (+-) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-1 278 713	-723 863
J001	14. (+) Dépôts de la clientèle	37 751	68 763
K001	15. (+-) Titres de créance émis	2 433 186	1 065 398
L001	16. (+) Autres passifs	90 098	39 638
T028	II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-3 579 094	-3 540 826
T029	III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	496 959	304 593
P051	17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
P053	18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
C051	19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		
C053	20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	925	12 332
P055	21. (+) Intérêts perçus		
P057	22. (+) Dividendes perçus	1 518	1 518
T030	IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	593	-10 813
M001	23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
M005	24. (+) Emission de dettes subordonnées		
M007	25. (+) Emission d'actions		
M009	26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
C055	27. (-) Intérêts versés		
C057	28. (-) Dividendes versés	73 362	69 209
T031	V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-73 362	-69 209
T032	VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	424 190	224 570
T033	VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	-1 033 666	-1 258 236
T034	VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	-609 476	-1 033 666

## CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

### Au 31 Décembre 2025

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES (en milliers de dirhams)						
CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS		70			70	258
VALEURS RECUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
<b>TOTAL</b>		<b>70</b>			<b>70</b>	<b>258</b>

# CREANCES SUR LA CLIENTELE

## Au 31 Décembre 2025

CREANCES SUR LA CLIENTELE (en milliers de dirhams)						
CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE - Comptes à vue débiteurs - Créances commerciales sur le Maroc - Crédits à l'exportation - Autres crédits de trésorerie						
CREDITS A LA CONSOMMATION (AU PERSONNEL)				521	521	649
CREDITS A L'EQUIPEMENT						
CREDITS IMMOBILIERS (AU PERSONNEL)				1 570	1 570	1 745
AUTRES CREDITS	180	1 321	3 596	17 664	22 762	15 917
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE - Créances pré-douteuses - Créances douteuses - Créances compromises						
<b>TOTAL</b>	<b>180</b>	<b>1 321</b>	<b>3 596</b>	<b>19 756</b>	<b>24 853</b>	<b>18 311</b>

# VALEUR DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

## Au 31 Décembre 2025

VALEUR DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT						
TITRES	Valeur comptable Brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b><u>TITRES DE TRANSACTION</u></b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
<b><u>TITRES DE PLACEMENT</u></b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
<b><u>TITRES D'INVESTISSEMENT</u></b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						

NEANT

# VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

## Au 31 Décembre 2025

VALEUR DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT						
TITRES	Valeur comptable Brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						

NEANT

## DETAIL DES AUTRES ACTIFS

### Au 31 Décembre 2025

DETAIL DES AUTRES ACTIFS (en milliers de dirhams)				
Code ligne	Actif	31 décembre 2025	31 décembre 2024	
	<b><u>INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES</u></b>			
E100	Instruments optionnels de taux d'intérêts achetés			
E110	Instruments optionnels de cours de change achetés			
E120	Instruments optionnels sur actions et indices boursiers achetés			
E130	Autres instruments optionnels achetés			
E140				
E300	<b><u>DEBITEURS DIVERS</u></b>	<b>117 744</b>	<b>128 037</b>	
E310	<u>Sommes dues par l'Etat</u>	111 439	92 602	
E320	<u>Sommes dues par les organismes de prévoyance</u>			
E340	<u>Sommes diverses dues par le personnel</u>	97		
E360	<u>Comptes clients de prestations non bancaires</u>			
E390	<u>Divers autres débiteurs</u>	6 207	35 435	
E391	Dépôts de garantie versés sur opérations de marché			
E392	Dépôts et cautionnements constitués	132	132	
E393	Sommes diverses dues par les actionnaires et associés			
E394	Divers autres débiteurs	6 075	35 303	
E400	<b><u>VALEURS ET EMPLOIS DIVERS</u></b>	<b>8 730</b>	<b>8 700</b>	
E410	Avoirs en or et métaux précieux			
E420	Stocks de fournitures de bureau et imprimés			
E430	Immobilisations acquises par voie de dation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication	8 730	8 700	
E440	Immobilisations détenues dans le cadre de la promotion immobilière			
E450	Timbres			
E460	Autres valeurs et emplois divers			
E500	<b><u>COMPTES DE REGULARISATION</u></b>	<b>170 259</b>	<b>84 462</b>	
E510	<u>Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan</u>			
E511	Contrepartie du résultat de change de hors bilan			
E512	Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan			
E513	Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan			
E520	<u>Comptes d'écarts sur devises et titres</u>			
E521	Écarts de conversion sur devises non cotées			
E522	Écarts de conversion sur devises avec garantie de change			
E523	Écarts sur ventes de titres avec faculté de rachat ou de reprise			
E524	Écarts de conversion sur autres devises			
E530	<u>Résultats sur produits dérivés de couverture</u>			
E531	Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées			
E532	Pertes à étaler sur opérations de couverture dénouées			
E540	<u>Charges à répartir sur plusieurs exercices</u>	7 874	4 437	
E541	Frais préliminaires			
E542	Frais d'acquisition des immobilisations	9	18	
E543	Frais d'émission des emprunts	7 865	4 419	
E544	Primes d'émission ou de remboursement des titres de créance émis			
E545	Autres charges à répartir sur plusieurs exercices			
E550	<u>Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc</u>			
E560	<u>Produits à recevoir et charges constatées d'avance</u>	184	198	
E561	Produits à recevoir			
E562	Charges constatées d'avance	184	198	
E570	<u>Autres comptes de régularisation</u>	162 202	79 828	
N990	<u>CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES</u>			
T021	<b>Total actif</b>	<b>296 733</b>	<b>221 199</b>	

## DETAIL DES AUTRES PASSIFS

### Au 31 Décembre 2025

DETAIL DES AUTRES PASSIFS (en milliers de dirhams)			
Code Ligne	Passif	31 décembre 2025	31 décembre 2024
L100	<b><u>INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS</u></b>		
L110	Instruments optionnels de taux d'intérêts vendus		
L120			
L130	Instruments optionnels sur actions et indices boursiers vendus		
L140	Autres instruments optionnels vendus		
L300	<b><u>CREDITEURS DIVERS</u></b>	<b>537 234</b>	<b>444 489</b>
L310	<b><u>Sommes dues à l'Etat</u></b>	<b>300 535</b>	<b>287 433</b>
L320	<b><u>Sommes dues aux organismes de prévoyance</u></b>	<b>1 198</b>	<b>1 387</b>
L340	<b><u>Sommes diverses dues au personnel</u></b>	<b>5 488</b>	<b>6 003</b>
L370	<b><u>Sommes diverses dues aux actionnaires et associés</u></b>		
L371	Dividendes à payer		
L372	Versements reçus sur augmentation de capital		
L373	Comptes courants d'associés créditeurs		
L374	Autres sommes dues aux actionnaires et associés		
L380	<b><u>Fournisseurs de biens et services</u></b>	<b>230 014</b>	<b>149 666</b>
L390	<b><u>Divers autres créditeurs</u></b>		
L391	Dépôts de garantie reçus sur opérations de marché		
L392	Coupons sur titres de créance émis à payer		
L393	Titres émis amortis et non encore remboursés		
L395	Divers autres créditeurs		
L500	<b><u>COMPTES DE REGULARISATION</u></b>	<b>48 449</b>	<b>51 096</b>
L510	<b><u>Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan</u></b>		
L511	Contrepartie du résultat de change de hors bilan		
L512	Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan		
L513	Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan		
L520	<b><u>Comptes d'écarts sur devises et titres</u></b>		
L521	Ecart de conversion sur devises non cotées		
L522	Ecart de conversion sur devises avec garantie de change		
L523	Ecart sur ventes de titres avec faculté de rachat ou de reprise		
L524	Ecart de conversion sur autres devises		
L530	<b><u>Résultats sur produits dérivés de couverture</u></b>	<b>263</b>	<b>927</b>
L531	Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées	<b>263</b>	<b>927</b>
L532	Gains à étaler sur opérations de couverture dénouées		
L540	<b><u>Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc</u></b>		
L550	<b><u>Charges à payer et produits constatés d'avance</u></b>	<b>46 527</b>	<b>39 714</b>
L551	Charges à payer	42 486	33 250
L552	Produits constatés d'avance	4 041	6 464
L560	<b><u>Autres comptes de régularisation</u></b>	<b>1 659</b>	<b>10 455</b>
T022	<b>Total-Passif</b>	<b>585 683</b>	<b>495 586</b>

# TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

## Au 31 Décembre 2025

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES (en milliers de dirhams)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
<b>Participations dans les entreprises liées</b>				<b>13 393</b>	<b>13 393</b>		<b>185 853</b>	<b>27 414</b>	<b>1 518</b>
ORE	Promotion Immobilière	1 000	99.60%	3 287	3 287	31/12/2024	3 998	-111	
LOCASOM	Location	83 043	6.74%	10 106	10 106	31/12/2024	181 855	27 525	1 518
<b>Autres titres de participation</b>				<b>4 141</b>	<b>4 141</b>		<b>1 135 657</b>	<b>103 178</b>	
VIVALIS	Crédit à la consommation	177 000	2.57%	4 141	4 141	31/12/2024	1 135 657	103 178	
<b>TOTAL</b>				<b>17 534</b>	<b>17 534</b>	<b>0</b>	<b>1 321 510</b>	<b>130 592</b>	<b>1 518</b>

## CREANCES SUBORDONNEES

### Au 31 Décembre 2025

CREANCES SUBORDONNEES
NEANT

# IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT

## Du 01 Janvier 2025 Au 31 Décembre 2025

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT (en milliers de dirhams)										
Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
<b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</b>	<b>26 898 088</b>	<b>7 143 402</b>	<b>5 549 970</b>	<b>28 451 516</b>	<b>3 474 233</b>	<b>12 669 820</b>	<b>327 021</b>	<b>166 702</b>	<b>1 961 333</b>	<b>13 820 363</b>
<b>CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>										
<b>CREDIT-BAIL MOBILIER</b>	<b>16 959 923</b>	<b>5 237 954</b>	<b>3 965 471</b>	<b>18 232 406</b>	<b>2 956 401</b>	<b>9 164 137</b>	<b>75 286</b>	<b>56 007</b>	<b>201 561</b>	<b>8 866 707</b>
- Crédit-bail mobilier en cours	532 275	461 182	387 845	605 612						605 612
- Crédit-bail mobilier loué	13 552 145	4 254 635	3 133 504	14 673 276	2 784 669	6 613 041				8 060 235
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	2 875 503	522 137	444 122	2 953 518	171 731	2 551 099	75 286	56 007	201 561	200 860
<b>CREDIT-BAIL IMMOBILIER</b>	<b>8 024 622</b>	<b>1 630 136</b>	<b>1 355 393</b>	<b>8 299 366</b>	<b>517 832</b>	<b>3 505 683</b>	<b>109 151</b>	<b>25 956</b>	<b>360 999</b>	<b>4 432 684</b>
- Crédit-bail immobilier en cours	407 908	362 396	260 493	509 813						509 813
- Crédit-bail immobilier loué	6 594 583	896 691	881 563	6 601 710	445 299	2 722 500	108 782	22 615	332 164	3 547 046
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	1 022 131	369 047	213 336	1 187 842	72 533	783 183	369	3 342	28 834	375 825
<b>LOYERS COURUS A RECEVOIR</b>	<b>29 329</b>	<b>97 544</b>	<b>113 536</b>	<b>13 337</b>						<b>13 337</b>
<b>LOYERS RESTRUCTURES</b>										
<b>LOYERS IMPAYES</b>	<b>42 950</b>	<b>101 951</b>	<b>104 502</b>	<b>40 399</b>						<b>40 399</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>	<b>1 801 260</b>	<b>75 816</b>	<b>11 068</b>	<b>1 866 009</b>			<b>142 584</b>	<b>84 738</b>	<b>1 398 774</b>	<b>467 235</b>
<b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE</b>	<b>56 414</b>			<b>56 414</b>	<b>1 869</b>	<b>20 653</b>				<b>35 761</b>
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE	56 414			56 414	1 869	20 653				35 761
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
<b>TOTAL</b>	<b>26 914 499</b>	<b>7 143 402</b>	<b>5 549 970</b>	<b>28 507 930</b>	<b>3 476 102</b>	<b>12 690 473</b>	<b>327 021</b>	<b>166 702</b>	<b>1 961 333</b>	<b>13 856 123</b>

# IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

## Du 01 Janvier 2025 Au 31 Décembre 2025

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES (en milliers de dirhams)									
Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>22 877</b>	<b>117</b>	<b>135</b>	<b>22 859</b>	<b>17 887</b>	<b>973</b>		<b>18 860</b>	<b>3 998</b>
- Droit au bail	1 000			1 000					1 000
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	21 723	117		21 840	17 887	973		18 860	2 980
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	154		135	19					19
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>52 965</b>	<b>808</b>		<b>53 773</b>	<b>35 153</b>	<b>1 696</b>		<b>36 848</b>	<b>16 925</b>
- Immeubles d'exploitation	16 709			16 709	9 137	800		9 938	6 772
. Terrain d'exploitation	703			703					703
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	16 007			16 007	9 137	800		9 938	6 069
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
- Mobilier et matériel d'exploitation	17 447	344		17 792	15 478	689		16 168	1 624
. Mobilier de bureau d'exploitation	5 014	37		5 051	4 882	49		4 931	120
. Matériel de bureau d'exploitation									
. Matériel Informatique	11 780	307		12 087	10 272	482		10 754	1 333
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	569			569	280	142		422	147
. Autres matériels d'exploitation	85			85	45	16		61	24
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	11 252	171		11 423	10 537	206		10 743	680
- Immobilisations corporelles hors exploitation	7 556	292		7 849					7 849
. Terrains hors exploitation									
. Immeubles hors exploitation									
. Mobiliers et matériel hors exploitation									
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	7 556	292		7 849					7 849
<b>TOTAL</b>	<b>75 842</b>	<b>925</b>	<b>135</b>	<b>76 631</b>	<b>53 040</b>	<b>2 669</b>		<b>55 708</b>	<b>20 923</b>

## PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS Du 01 Janvier 2025 Au 31 Décembre 2025

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS (en milliers de dirhams)							
Date de cession ou de retrait	Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
2025	Immobilisations données en crédit-bail cédées sans plus ou moins values	2 474 053	2 428 363	45 689	45 689		
2025	Immobilisations données en crédit-bail cédées avec plus ou moins values	717 351	482 728	234 623	223 081	19 890	31 432
<b>TOTAL</b>		<b>3 191 404</b>	<b>2 911 091</b>	<b>280 312</b>	<b>268 770</b>	<b>19 890</b>	<b>31 432</b>

## DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES Du 01 Janvier 2025 Au 31 Décembre 2025

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES (en milliers de dirhams)						
DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		609 545			609 545	1 033 796
VALEURS DONNEES EN PENSION - au jour le jour - à terme						
EMPRUNTS DE TRESORERIE - au jour le jour - à terme						500 000
EMPRUNTS FINANCIERS		5 500 687			5 500 687	6 284 098
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER		18 040			18 040	13 343
<b>TOTAL</b>		<b>6 128 272</b>			<b>6 128 272</b>	<b>7 831 237</b>

## DEPOTS DE LA CLIENTELE Au 31 Décembre 2025

DEPOTS DE LA CLIENTELE (en milliers de dirhams)						
CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
DEPOTS DE GARANTIE						
- Dépôts de garantie pour ouverture de crédit documentaire						
- Dépôts de garantie pour autres engagements par signature						
- Dépôts de garantie pour location de coffres forts						
- Retenues de garantie						
- Dépôts de garantie sur opérations de crédit-bail et de location		353	20 398	24 674	45 425	51 334
- Autres dépôts de garantie						
- Intérêts courus à payer			1 965	468	2 433	1 987
<b>TOTAL</b>	-	<b>353</b>	<b>22 364</b>	<b>25 142</b>	<b>47 858</b>	<b>53 321</b>

## ETAT DES TITRES DE CREANCE EMIS Au 31 Décembre 2025

ETAT DES TITRES DE CREANCE EMIS (en milliers de dirhams)					
NATURE DU TITRE DE CREANCE	Montant du prêt	Date du prêt	Durée du prêt (en mois)	Taux d'intérêt	Observations
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	36 600	octobre-21	60 mois	2.49%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	177 000	octobre-21	60 mois	2.68%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	156 000	février-22	60 mois	2.57%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	390 000	février-22	60 mois	2.76%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	107 500	septembre-23	48 mois	4.06%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	62 500	octobre-23	48 mois	4.02%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	130 000	novembre-23	36 mois	3.86%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	63 333	janvier-24	36 mois	3.68%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	120 000	janvier-24	48 mois	3.78%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	33 333	mars-24	36 mois	3.75%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	166 667	avril-24	36 mois	3.72%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	33 333	juillet-24	36 mois	3.40%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	307 500	juillet-24	48 mois	3.52%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	375 000	octobre-24	48 mois	3.39%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	192 000	décembre-24	60 mois	3.42%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	755 500	mars-25	48 mois	3.21%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	244 500	mars-25	60 mois	3.31%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	40 000	avril-25	48 mois	2.94%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	630 000	avril-25	60 mois	3.04%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	200 000	juin-25	60 mois	2.82%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	250 000	août-25	60 mois	2.84%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	745 000	août-25	84 mois	3.02%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	550 000	novembre-25	48 mois	2.93%	
<b>TOTAL</b>	<b>5 765 767</b>				

Contrats de domiciliation et de service financier du 16 novembre 1999 et du 30 mai 2001 avec la BMCE BANK

## PROVISIONS

### Du 01 Janvier 2025 Au 31 Décembre 2025

PROVISIONS (en milliers de dirhams)					
PROVISIONS	Encours 31/12/2024	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2025
<b><u>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</u></b>	1 351 943	142 584	84 768	285	1 410 044
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle					
titres de placement					
titres de participation et emplois assimilés					
immobilisations en crédit-bail et en location (1)	1 340 643	142 584	84 738	285	1 398 774
autres actifs	11 300		30		11 271
<b><u>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</u></b>	<b>186 983</b>	<b>10 000</b>			<b>196 983</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	186 983	10 000			196 983
Provisions réglementées					
<b><u>TOTAL GENERAL</u></b>	<b>1 538 926</b>	<b>152 584</b>	<b>84 768</b>	<b>285</b>	<b>1 607 027</b>

## SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

### Au 31 Décembre 2025

SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

NEANT

## DETTES SUBORDONNEES Au 31 Décembre 2025

### DETTES SUBORDONNEES

**NEANT**

## CAPITAUX PROPRES Du 01 Janvier 2025 Au 31 Décembre 2025

### CAPITAUX PROPRES (en milliers de dirhams)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2024	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2025
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	13 842			13 842
Autres réserves	128 236			128 236
Primes d'émission, de fusion et d'apport	273 080			273 080
<b>Capital</b>	<b>138 418</b>			<b>138 418</b>
Capital appelé	138 418			138 418
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>464 173</b>		<b>62 272</b>	<b>526 445</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>				
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>135 634</b>	<b>-135 634</b>	<b>148 199</b>	<b>148 199</b>
<b>Total</b>	<b>1 153 383</b>	<b>-135 634</b>	<b>210 471</b>	<b>1 228 220</b>

## ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE Du 01 Janvier 2025 Au 31 Décembre 2025

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE (en milliers de dirhams)		
	31/12/2025	31/12/2024
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES</b>	<b>994 253</b>	<b>725 797</b>
<b>Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>7 593</b>	<b>12 379</b>
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail	7 593	12 379
Autres engagements de financement donnés		
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	<b>986 660</b>	<b>713 419</b>
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail	986 660	713 419
Autres engagements de financement donnés		
<b>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</b>		
Crédits documentaires export confirmés		
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits données		
Autres cautions, avals et garanties donnés		
Engagements en souffrance		
<b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>		
Garanties de crédits données		
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique		
Autres cautions et garanties données		
Engagements en souffrance		
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS</b>	<b>1 950 761</b>	<b>1 415 041</b>
<b>Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>600 000</b>	
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus	600 000	
<b>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>1 350 761</b>	<b>1 415 041</b>
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	1 350 761	1 415 041
<b>Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers</b>		
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

## OPERATIONS DE CHANGE ATERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES Du 01 Janvier 2025 Au 31 Décembre 2025

OPERATIONS DE CHANGE ATERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES (en milliers de dirhams)				
	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
<b>Opérations de change à terme</b>				
Devises à recevoir				
Dirhams à livrer				
Devises à livrer				
Dirhams à recevoir				
Dont swaps financiers de devises				
<b>Engagements sur produits dérivés</b>				
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				

## VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE Au 31 Décembre 2025

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE (en milliers de dirhams)			
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres			
Hypothèques	590 025	Immob. données en crédit-bail	590 025
Autres valeurs et sûretés réelles	119 391	Immob. données en crédit-bail	119 391
<b>TOTAL</b>	<b>709 416</b>		<b>709 416</b>

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres			
Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>			

## VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE Au 31 Décembre 2025

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE (en milliers de dirhams)						
	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
<b>ACTIF</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	70					70
Créances sur la clientèle	47	22 830	272	669	1 035	24 853
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé	364 632	748 446	2 776 818	8 114 919	1 851 308	13 856 123
<b>TOTAL</b>	<b>364 749</b>	<b>771 277</b>	<b>2 777 090</b>	<b>8 115 588</b>	<b>1 852 343</b>	<b>13 881 047</b>
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	35 479	1 063 282	1 348 791	3 662 680		6 110 232
Dettes envers la clientèle	4 402	1 823	126 448	67 254	15 000	214 927
Titres de créance émis	71 668	332 441	1 274 028	3 874 773	212 857	5 765 767
Emprunts subordonnés						
<b>TOTAL</b>	<b>111 549</b>	<b>1 397 546</b>	<b>2 749 267</b>	<b>7 604 707</b>	<b>227 857</b>	<b>12 090 926</b>

**CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE  
Au 31 Décembre 2025**

**CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE**

**LES LIMITES REGLEMENTAIRES SONT  
RESPECTEES POUR TOUS LES RISQUES  
ENVERS LES BENEFICIAIRES**

**VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE  
ÉTRANGÈRE  
Au 31 Décembre 2025**

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE (en milliers de dirhams)	
DESIGNATION	MONTANT
<b>ACTIF :</b>	
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 802
3. Créances sur la clientèle	
4. Créances acquises par affacturage	
5. Titres de transaction et de placement	
6. Autres actifs	214
7. Titres d'investissement	
8. Titres de participation et emplois assimilés	
9. Créances subordonnées	
10. Immobilisations données en crédit -bail et en location	287 852
11. Immobilisations incorporelles	
12. Immobilisations corporelles	
<b>Total de l'Actif</b>	<b>289 868</b>
<b>PASSIF:</b>	
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	333 494
3. Dépôts de la clientèle	7 569
4. Titres de créance émis	
5. Autres passifs	773
6. Provisions pour risques et charges	
7. Provisions réglementées	
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	
9. Dettes subordonnées	
10. Ecart de réévaluation	
11. Réserves et primes liées au capital	
12. Capital	
13. Actionnaires. Capital non versé (-)	
14. Report à nouveau (+/-)	-36 861
15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	-15 107
<b>Total du Passif</b>	<b>289 868</b>
<b>HORS-BILAN:</b>	
ENGAGEMENTS DONNES	17 082
ENGAGEMENTS RECUS	

## MARGE D'INTERETS Au 31 Décembre 2025

MARGE D'INTERETS (en milliers de dirhams)		
	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts et produits assimilés	820	1 252
Intérêts et charges assimilées	409 613	401 684
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>-408 793</b>	<b>-400 432</b>

## PRODUITS DES TITRES DE PROPRIETE Au 31 Décembre 2025

PRODUITS DES TITRES DE PROPRIETE (en milliers de dirhams)	
Nature des titres de propriété	Revenus des titres perçus en 2025
titres de participation	1 518

## COMMISSIONS (VERSEES) Au 31 Décembre 2025

COMMISSIONS (VERSEES) (en milliers de dirhams)		
TITRES	31/12/2025	31/12/2024
Commissions sur fonctionnement de comptes		
Commissions sur moyens de paiement	579	556
Commissions sur opérations sur titres		
Commissions sur titres en gestion ou en dépôt		
Commissions sur prestations de service sur crédit	2 530	1 794
Commissions sur activités de conseil et d'assistance		
Commissions sur ventes de produits d'assurance		
Autres commissions sur prestations de service	1 741	1 027
<b>TOTAL</b>	<b>4 851</b>	<b>3 377</b>

## RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE Au 31 Décembre 2025

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE		
PRODUITS ET CHARGES	31/12/2025	31/12/2024
<b>PRODUITS</b>		
Gains sur les titres de transaction		
Plus value de cession sur titres de placement		
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement		
Gains sur les produits dérivés		
Gains sur les opérations de change		
<b>CHARGES</b>		
Pertes sur les titres de transaction		
Moins value de cession sur titres de placement		
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement		
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur opérations de change		
<b>TOTAL</b>		

## CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION Du 01 Janvier 2025 Au 31 Décembre 2025

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION (en milliers de dirhams)		
CHARGES	31/12/2025	31/12/2024
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>101 545</b>	<b>99 339</b>
<b>.Charges de personnel</b>	<b>46 330</b>	<b>44 694</b>
- Salaires et appointements	33 331	30 616
- Charges d'assurances sociales	4 935	5 196
- Charges de retraite	2 819	2 896
- Autres charges de personnel	5 244	5 986
<b>. Impôts et taxes</b>	<b>2 121</b>	<b>2 991</b>
<b>. Charges externes</b>	<b>48 918</b>	<b>47 143</b>
- Loyers de crédit-bail et de location	3 067	3 533
- Frais d'entretien et de réparation	10 075	9 841
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	21 576	19 351
- Primes d'assurances	634	843
- Transports et déplacements	962	985
- Missions et réceptions	276	338
- Publicité, publications et relations publiques	90	60
- Autres charges externes	12 237	12 191
<b>. Autres charges générales d'exploitation</b>	<b>1 508</b>	<b>2 063</b>
- Frais préliminaires		
- Frais d'acquisitions des immobilisations	9	18
- Autres charges réparties sur plusieurs exercices		
- Dons, libéralités et lots	704	914
- Diverses autres charges générales d'exploitation	795	1 131
<b>. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>2 668</b>	<b>2 449</b>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	973	964
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1 696	1 486
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles		
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles		

# AUTRES PRODUITS ET CHARGES

## Du 01 Janvier 2025 Au 31 Décembre 2025

AUTRES PRODUITS ET CHARGES (en milliers de dirhams)		
PRODUITS	31/12/2025	31/12/2024
<b>. Autres produits bancaires</b>		
- Produits sur créances subordonnées		
- Produits sur engagements sur titres		
- Produits sur engagements sur produits dérivés		
- Produits sur opérations de change		
- Divers autres produits bancaires		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</b>	<b>4 597</b>	<b>3 757</b>
- Produits sur valeurs et emplois divers		
- Plus-values de cession sur immobilisations financières		
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		
- Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
- Produits accessoires		
- Subventions reçues		
- Autres produits d'exploitation non bancaire	4 597	3 757
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>84 768</b>	<b>117 041</b>
- Reprises de provisions pour créances en souffrance	84 738	102 309
- Récupérations sur créances amorties		
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement		
- Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
- Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature		14 532
- Reprises de provisions pour autres risques et charges		
- Reprises de provisions réglementées		
- Reprises des autres provisions	30	200
<b>PRODUITS NON COURANTS</b>	<b>10 551</b>	<b>9 701</b>
- Reprises des amortissements non courants		
- Reprises de provisions non courantes		
- Autres produits non courants	10 551	9 701

CHARGES	31/12/2025	31/12/2024
<b>.Autres charges bancaires</b>	<b>4 851</b>	<b>3 377</b>
- Charges sur moyens de paiement	579	556
- Autres charges sur prestations de service	4 180	2 724
- Charges sur dettes subordonnées et fonds publics affectés		
- Charges sur engagements sur titres		
- Charges sur produits dérivés		
- Charges sur opérations de change		
- Diverses autres charges bancaires	91	97
<b>CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</b>	<b>131</b>	<b>201</b>
- Charges sur valeurs et emplois divers	131	201
- Moins-values de cession sur immobilisations financières		
- Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>152 584</b>	<b>168 069</b>
- Dotations aux provisions pour créances en souffrance	142 584	158 069
- Pertes sur créances irrécouvrables		
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement		
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
- Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature		
- Dotations aux provisions pour autres risques et charges	10 000	10 000
- Dotations aux provisions réglementées		
- Dotations aux autres provisions		
<b>CHARGES NON COURANTES</b>	<b>22 188</b>	<b>11 834</b>
- Dotations non courantes aux amortissements		
- Dotations non courantes aux provisions		
- Autres charges non courantes	22 188	11 834

# PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

## Au 31 Décembre 2025

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL (en milliers de dirhams)		
INTITULES	Montant	Montant
<b><u>I. RESULTAT NET COMPTABLE</u></b>	<b>148 199</b>	
* Bénéfice net	148 199	
* Perte nette		
<b><u>II REINTEGRATIONS FISCALES</u></b>		
1. Courantes	<b>17 129</b>	
2. Non courantes	<b>125 725</b>	
- Cotisation solidarité	12 083	
- Impôts sur les sociétés	113 642	
<b><u>III. DEDUCTIONS FISCALES</u></b>		
1. Courantes		<b>1 518</b>
2. Non courantes		
	<b>291 052</b>	<b>1 518</b>
<b>Total</b>		<b>Montant</b>
<b>IV. RESULTAT BRUT FISCAL</b>		<b>289 534</b>
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		
<b>Déficit brut fiscal si T2 &gt; T1 (B)</b>		
<b>V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>		
* Exercice n - 4		
* Exercice n - 3		
* Exercice n - 2		
<b>* Exercice n - 1</b>		
<b>VI. RESULTAT NET FISCAL</b>		<b>289 534</b>
Bénéfice net fiscal (A - C)		
ou déficit net fiscal (B)		
<b><u>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</u></b>		
<b>VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>		
* Exercice n - 4		
* Exercice n - 3		
* Exercice n - 2		
* Exercice n - 1		

# DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

## Au 31 Décembre 2025

### DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS (en milliers de dirhams)

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (A)	273 478
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	17 129
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	1 518
	-
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	289 088
. Impôt théorique sur résultat courant (-) (B)	113 467
	-
	-
. Résultat courant après impôts (=) (A-B)	160 011
	-

### II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

NEANT
-------

## DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

### Du 01 Janvier 2025 Au 31 Décembre 2025

#### DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (en milliers de dirhams)

NATURE	Solde début d'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations T V A de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. T.V.A. Facturée	282 364	905 351	907 255	280 461
B. T.V.A. Récupérable				
* sur charges	796	40 669	40 694	771
* sur immobilisations	94 247	844 489	827 155	111 580
	95 043	885 157	867 849	112 351
C. T.V.A. due ou crédit de T.V.A. = (A - B)	187 321	20 194	39 405	168 110

# PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

## Au 31 Décembre 2025

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES
INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT
<p><b><u>ETAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ETIC)</u></b></p> <p><b><u>A- Principes et méthodes comptables</u></b></p> <p><b>Contrats de crédit-bail :</b> La durée d'un contrat de crédit-bail est composée de deux périodes. La première, irrévocable, varie selon la nature du bien entre 24 et 120 mois après laquelle le locataire peut, soit racheter le bien au prix de la valeur résiduelle fixée dans le contrat, soit le rendre à la société de crédit-bail, soit renouveler le contrat pour une 2ème période de 3 ans .</p> <p>Au cours de la première période du contrat, les redevances sont généralement mensuelles; elles sont annuelles pour la seconde.</p> <p>Les redevances sont basées sur le prix de revient hors taxes de l'immobilisation majoré des frais financiers et d'une marge bénéficiaire pour la société. Les taxes, assurances, frais d'entretien et réparation des biens sont à la charge des locataires.</p> <p><b><u>A1- Principales méthodes d'évaluation spécifiques de l'entreprise</u></b></p> <p><b><u>A.1.1 Immobilisations en non valeur</u></b></p> <p>Il s'agit de frais d'augmentation de capital amortis sur 5 ans.</p> <p><b><u>A.1.2 Immobilisations corporelles</u></b></p> <p><b>Immobilisations en leasing:</b> Les opérations de leasing sont considérées par la société comme des contrats de location-exploitation, c'est-à-dire qu'elle enregistre dans ses livres le coût de l'actif donné en location et prend en charge les amortissements correspondants.</p> <p>Les immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition hors taxes et sont amorties selon l'usage des sociétés de financement sur la durée du contrat de crédit-bail.</p> <p><b>Immobilisations exploitées par la société :</b> Ces immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire à des taux déterminés en fonction de la durée de vie estimée pour chaque catégorie d'immobilisation.</p> <p><b>Provisions pour créances en souffrance :</b> La provision pour créances en souffrance est faite conformément aux dispositions de la circulaire 19G de Bank Al-Maghrib .</p>

## ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

### Au 31 Décembre 2025

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES		
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<p>I. Changements affectant les méthodes d'évaluation</p> <p>—</p> <p>—</p> <p>—</p> <p>—</p> <p>—</p> <p>—</p> <p>—</p>		
<p>II. Changements affectant les règles de présentation</p> <p>—</p> <p>—</p> <p>—</p> <p>—</p> <p>—</p> <p>—</p>		

## REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL				
Montant du capital:		138 418 200,00 DH		
Montant du capital social souscrit et non appelé .....				
Valeur nominale des titres		100,00 DH		
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
BANK OF AFRICA	140, Avenue Hassan II -CASABLANCA-	726 220	726 220	52.47%
RMA	83, Avenue de l'Armée Royale - CASABLANCA-	387 158	387 158	27.97%
ASSURANCES MAMDA	16, Rue Abou Inane -RABAT-	55 279	55 279	3.99%
ASSURANCES MCMA	16, Rue Abou Inane -RABAT-	55 279	55 279	3.99%
<b><u>TOTAL NOYAU DUR</u></b>		<b>1 223 936</b>	<b>1 223 936</b>	
AUTRES PORTEURS		160 246	160 246	11.58%
<b>TOTAL CAPITAL</b>		<b>1 384 182</b>	<b>1 384 182</b>	<b>100%</b>

## AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE Au 31 Décembre 2025

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE			
	Montants		Montants
<b>A- Origine des résultats affectés</b>		<b>B- Affectation des résultats</b>	
<b>Décision de l'AGO du 14 MAI 2025</b>			
Report à nouveau	464 173	Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	73 362
Résultat net de l'exercice	135 634	Autres affectations	
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	526 445
Autres prélèvements			
<b>TOTAL A</b>	<b>599 807</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>599 807</b>

# RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

## Au 31 Décembre 2025

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES (en milliers de dirhams)			
	2025	2024	2023
<b>CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES</b>	1 228 220	1 153 383	1 086 958
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1- Produit net bancaire	438 374	377 618	332 124
2- Résultat avant impôts	261 841	228 673	215 334
3- Impôts sur les résultats	113 642	93 039	87 526
4- Bénéfices distribués	73 362	69 209	69 209
5- Résultats non distribués ( mis en réserve ou en instance d'affectation)	62 272	58 599	49 743
<b>RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)</b>			
Résultat net par action ou part sociale	107.07	97.99	92.33
Bénéfice distribué par action ou part sociale	53.00	50.00	50.00
<b>PERSONNEL</b>			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	38 257	35 819	31 580
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	116	117	111

## DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

### DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

#### I. DATATION

. Date de clôture (1) :	31 décembre 2025
. Date d'établissement des états de synthèse (2) :	17 Mars 2026
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

#### II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
. Favorables	NEANT
.Défavorables	NEANT

## EFFECTIFS Au 31 Décembre 2025

EFFECTIFS		
EFFECTIFS	31/12/2025	31/12/2024
Effectifs rémunérés	116	117
Effectifs utilisés	116	117
Effectifs équivalent plein temps	116	117
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	116	117
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	80	82
Employés (équivalent plein temps)	36	35
dont effectifs employés à l'étranger		

## TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS Au 31 Décembre 2025

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS				
TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
Titres dont l'établissement est dépositaire				
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire				
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

## RESEAU Au 31 Décembre 2025

RESEAU		
RESEAU	31/12/2025	31/12/2024
Guichets permanents		
Guichets périodiques		
Guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		

# COMPTES DE LA CLIENTELE

## Au 31 Décembre 2025

COMPTES DE LA CLIENTELE		
COMPTES DE LA CLIENTELE		
	31/12/2025	31/12/2024
Comptes courants		
Comptes chèques, hors MRE		
Comptes MRE		
Comptes d'affacturage		
Comptes d'épargne		
Comptes à terme		
Bons de caisse		

### V3. Etat des honoraires versés aux CAC

	FIDAROC GRANT THORNTON			HDID ET ASSOCIES			TOTAL
	Montant/Année			Montant/Année			
	2023	2024	2025	2023	2024	2025	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes	230 000,00	260 000,00	260 000,00	180 000,00	210 000,00	210 000,00	1 350 000,00



### V4. Notes 2025



**1- Créance sur la cliente :** Concernent essentiellement les crédits au logement et à la consommation octroyées au personnel pour un montant de 2,1 Mdh. Le reliquat, soit 22.8 Mdh, correspond aux valeurs résiduelles et taxes diverses relatives aux opérations de crédit-bail.



**2- Autres actifs :** Cette rubrique s'établit à 296 Mdh et comprend essentiellement les impôts et taxes à récupérer pour 111 Mdh les appels de fonds des affaires consortiales en cours de règlement pour 159 Mdh ainsi que les avances à la société immobilière ORE pour 2,5 Mdh.



**3- Titres de participation et emplois assimilés :** représentent notre participation dans Locasom pour 10,1 Mdh, dans Vivalis pour 4,1 Mdh, dans la société ORE pour 3,3 Mdh.



**4- Immobilisations données en crédit-bail :** Les opérations de leasing sont considérées par la société comme des contrats de location-exploitation, c'est-à-dire qu'elle enregistre dans ses livres le coût de l'actif donné en location et prend en charge les amortissements correspondants. Les immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition hors taxes et les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée des contrats correspondants.

Les immobilisations en cours concernent essentiellement les règlements faits aux fournisseurs du matériel donné en crédit-bail, pour des contrats signés dont la période de location n'interviendra qu'à partir de l'exercice suivant.

Conformément aux dispositions du nouveau plan comptable des établissements de crédit entré en vigueur à compter du 01 janvier 2000, cette rubrique inclut les créances clients impayées.



## Ces immobilisations données en crédit-bail s'analysent comme suit :

Montants en Kdh	2 025	2 024
Immobilisations nettes en crédit-bail et en location simple :	13 856 123	12 993 225
<b>Immobilisations brutes en Crédit-bail Mobilier</b> :	<b>17 626 793</b>	<b>16 427 647</b>
Cumul amortissements Crédit-bail Mobilier :	-9 164 137	-8 722 181
Cumul provisions Crédit-bail Mobilier :	-201 561	-182 259
<b>Immobilisations brutes en Crédit-bail Immobilier</b> :	<b>7 789 552</b>	<b>7 616 714</b>
Cumul amortissements Crédit-bail Immobilier :	-3 505 682	-3 379 925
provisions Crédit-bail Immobilier :	-390 998	-277 481
<b>Immobilisations en cours</b> :	<b>1 115 425</b>	<b>940 783</b>
Immobilisations données en Location simple :	35 760	37 630
<b>Créances nettes TTC</b> :	<b>520 971</b>	<b>532 897</b>
<b>Créances en souffrance TTC</b> :	<b>1 866 009</b>	<b>1 801 260</b>
<b>Autres créances clients TTC</b> :	<b>53 736</b>	<b>72 280</b>
<b>Cumul Provisions</b> :	<b>-1 398 774</b>	<b>-1 340 643</b>





**5- Immobilisation corporelles :** Il s'agit des immobilisations à usage société. Elles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et leurs amortissements sont calculés selon le mode linéaire à des taux déterminés en fonction de la durée de vie estimée pour chaque catégorie d'immobilisation.



**6- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés :** Cette rubrique englobe les crédits à court, moyen et long termes ainsi que les intérêts courus à payer y afférents. Ces dettes s'analysent comme suit :

Montants en Kdh	2025	2024
Dettes à terme :	5 500 687	6 784 098
Dettes à vue :	620 352	1 033 796
Intérêts courus à payer :	18 040	13 343



**7- Dépôts de la clientèle :** concernent les dépôts de garantie sur opérations de crédit-bail pour 45,4 Mdh et les autres comptes créditeurs pour 170 Mdh.



**8- Titres de créance émis :** concernent principalement les bons des sociétés de financement émis, en 2021 pour 214 Mdh, en 2022 pour 546 Mdh, en 2023 pour 300 Mdh et en 2024 pour 1291 Mdh. En 2025 pour 3415 Mdh



**9- Autres passifs :** Ils s'établissent à 586 Mdh et incluent essentiellement les fournisseurs de biens et services donnés en crédit-bail pour 230 Mdh ainsi que la TVA à payer 281 Mdh.



**10- Provisions pour risques et charges :** Il s'agit des provisions constituées au cours des exercices antérieurs pour faire face à des risques divers.





## 11- Capitaux propres :

Cette rubrique s'analyse comme suit :

Montants en Kdh	31/12/2025	31/12/2024
Réserve légale :	13 842	13 842
Autres réserves :	128 236	128 236
Prime d'émission :	273 080	273 080
Capital :	138 418	138 418
Report à nouveau :	526 445	464 173
Résultat net de l'exercice :	148 198	135 634
<b>CAPITAUX PROPRES :</b>	<b>1 228 220</b>	<b>1 153 383</b>



Le capital social, entièrement libéré, est représenté par **1 384 182** actions de valeur nominale 100,00 dirhams chacune.



## 12- Engagement données :

Il s'agit des contrats de crédit-bail signés, en cours de réalisation.



## 13- Engagement de garantie reçus d'établissements de crédit :

Il s'agit des opérations de crédit-bail assorties d'une garantie bancaire.



## V5. Projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire



01

### 1<sup>ère</sup> Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, et examiné les comptes sociaux du cinquante troisième exercices de la société, approuve l'ensemble de ces documents dans leur intégralité et sans réserve.



02

### 2<sup>ème</sup> Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le bénéfice net de l'exercice 2025 s'établit à 148 198 774,61 dirhams auquel s'ajoute le report à nouveau de 526 445 026,97 dirhams. Elle décide donc de les affecter selon la répartition suivante : Dividendes (53 dh) 73 361 646,00 Le solde de 601 282 155,57 dirhams étant reporté à nouveau. Le dividende de 53 dirhams par action, arrêté selon les règles statutaires et les propositions du conseil, sera mis en paiement à partir du 08 septembre 2026.



03

### 3<sup>ème</sup> Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif aux Administrateurs en fonction au 31 décembre 2025 pour leur gestion au titre de l'exercice 2025.



04

### 4<sup>ème</sup> Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de :

**Mme Samia GUESSOUS,**

Directrice Administrative et Financière de H&S Retail,

en qualité d'administratrice, telle que décidée par le Conseil d'Administration lors de sa séance du **17 mars 2026**, pour une durée de trois ans.



05

### 5<sup>ème</sup> Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports des commissaires aux comptes Fidaroc Grant Thornton et HDID & ASSOCIES, au titre de l'exercice 2025, sur les conventions libres et réglementées, les approuvent dans leurs intégralités et sans réserves.



06

### 6<sup>ème</sup> Résolution

Le Conseil d'Administration demande à l'Assemblée Générale Ordinaire de donner acte aux cabinets Fidaroc Grant Thornton et Hdid & Associés, commissaires aux comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025 de l'accomplissement de leur mission au titre de ces exercices, conformément aux dispositions statutaires, à la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes et aux dispositions de l'article 35 du Dahir portant loi n°1-93-147 du 6 juillet 1993.



07

### 7<sup>ème</sup> Résolution

Conformément aux dispositions de l'article 23 des statuts, l'assemblée Générale désigne en qualité de commissaires aux comptes :

- BDO;
- HDID et Associés

Pour une durée de trois années, allant jusqu'à l'assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2028.



08

### 8<sup>ème</sup> Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe, au titre de l'exercice 2025, à 1.490.000,00 dirhams l'enveloppe allouée à la rémunération des Administrateurs et membres des comités spécialisés.



09

### 9<sup>ème</sup> Résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer les formalités prévues par la loi.

## V6. Liste des communiqués de presse relatifs à l'exercice 2025



- Communiqué de presse financier du 1<sup>er</sup> trimestre 2025.



- Communiqué de presse financier du 2<sup>ème</sup> trimestre 2025.



- Communiqué des résultats au 30 Juin 2025 & publications des comptes sociaux au 30 Juin 2025.



- Communiqué de presse financier du 3<sup>ème</sup> trimestre 2025.



- Communiqué de presse financier du 4<sup>ème</sup> trimestre 2025.



- Communiqué de presse des Résultats au 31 Décembre 2025.



- Publications des états de synthèse au 31 Décembre 2025.



## SIEGE SOCIAL

45, boulevard Moulay Youssef – Casablanca

**Tél. :** 05 22 20 34 04 / 48 65 00

**Fax :** 05 22 27 44 18

[maghrebail@maghrebail.ma](mailto:maghrebail@maghrebail.ma)

## TANGER FREE ZONE

Lot 40 A, Z F Business center 3 ème étage, Bureau n°C4, Zone Franche d'Exportation – Tanger

**Tél. :** 05 39 32 00 61 / 62

**Fax :** 05 39 32 00 64

[maghrebail.tanger@maghrebail.ma](mailto:maghrebail.tanger@maghrebail.ma)

## CASABLANCA

Agence Moulay Youssef 28, boulevard Moulay Youssef – Casablanca

**Tél. :** 05 22 20 33 04 / 48 65 00

**Fax :** 05 22 27 44 18

[maghrebail@maghrebail.ma](mailto:maghrebail@maghrebail.ma)

## AGADIR

38, Avenue Hassan II, Immeuble Oumilil – Agadir

**Tél. :** 05 28 84 38 48

**Fax :** 05 28 84 39 83

[maghrebail.agadir@maghrebail.ma](mailto:maghrebail.agadir@maghrebail.ma)

## RABAT

Angle rues Patrice Lumumba et Ghafsa - Rabat

**Tél. :** 05 37 26 34 31 / 32

**Fax :** 05 37 26 34 30

[maghrebail.rabat@maghrebail.ma](mailto:maghrebail.rabat@maghrebail.ma)

## FES

10, Avenue Allal Ben Abdallah – Fès

**Tél. :** 05 35 65 20 91 / 99

**Fax :** 05 35 65 20 97

[maghrebail.fes@maghrebail.ma](mailto:maghrebail.fes@maghrebail.ma)

## MARRAKECH

Guéliz-Bd Mohamed V, Immeuble GUELIZIUM, 2ème étage n°18- Marrakech

**Tél. :** 05 24 43 67 27 / 05 24 43 68 56

**Fax :** 05 24 43 67 12

[maghrebail.marrakech@maghrebail.ma](mailto:maghrebail.marrakech@maghrebail.ma)

## Oujda

30, Boulevard Mohammed V, 3 ème étage, Immeuble de l'Excellence – Oujda

**Tél. :** 05 36 69 60 72 / 82

**Fax :** 05 36 69 60 86

[maghrebail.oujda@maghrebail.ma](mailto:maghrebail.oujda@maghrebail.ma)

## TANGER

3, Résidence Miraflores 1 er étage n°6-Tanger

**Tél. :** 05 39 32 00 61 / 62

**Fax :** 05 39 32 00 64

[maghrebail.tanger@maghrebail.ma](mailto:maghrebail.tanger@maghrebail.ma)

## KENITRA

Résidence la chope 15, Bureau n°1, 4 ème étage, rue Sebou – Kenitra

**Tél. :** 05 37 37 81 62 / 05 37 36 05 24

[maghrebail.kenitra@maghrebail.ma](mailto:maghrebail.kenitra@maghrebail.ma)

# MAGHREBAIL



[www.maghrebail.ma](http://www.maghrebail.ma)



+212 5222-03304



45, Bd Moulay Youssef, Casablanca.

